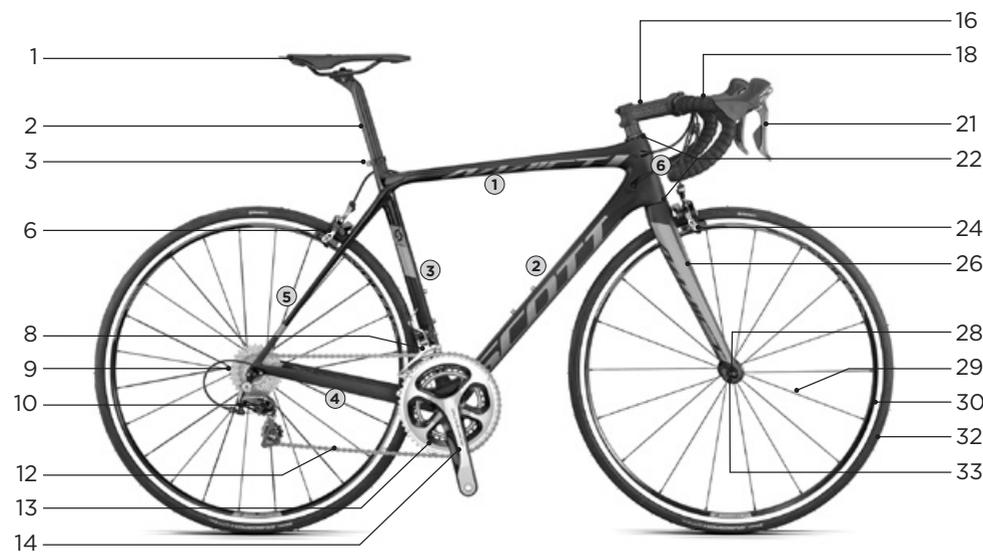


SCOTT GENERAL INFO

ISO 4210:2014 / ISO 8098:2014
NOTICE SUCCINCTE SCOTT



**Cadre :**

- ① Tube supérieur
- ② Tube diagonal
- ③ Tube de selle
- ④ Base
- ⑤ Hauban
- ⑥ Tube de direction
- ⑦ Amortisseur arrière

Fourche suspendue :

- Ⅰ Té de fourche
- Ⅱ Plongeur
- Ⅲ Fourreau
- Ⅳ Patte de fixation de roue

- 1 Selle
- 2 Tige de selle
- 3 Dispositif de fixation de tige de selle
- 4 Porte-bagages
- 5 Éclairage arrière
- 6 Frein arrière
- 7 Disque de frein
- 8 Dérailleur avant
- 9 Jeu de pignon
- 10 Dérailleur

- 11 Béquille
- 12 Chaîne
- 13 Plateau
- 14 Manivelle
- 15 Pédale
- 16 Potence
- 17 Timbre
- 18 Cintre

- 19 Levier de frein
- 20 Manette de vitesse
- 21 Commande de frein/dérailleur
- 22 Jeu de direction
- 23 Phare avant
- 24 Frein avant
- 25 Disque de frein
- 26 Fourche
- 27 Dynamo de moyeu

Roue :

- 28 Attache rapide/axe traversant
- 29 Rayon
- 30 Jante
- 31 Bague réfléchissante
- 32 Pneumatique
- 33 Moyeu



Lisez les pages 9 à 25 avant votre première sortie !

Contrôlez le fonctionnement décrit aux pages 25 à 27 avant chaque sortie !

Tenez compte du chapitre « Utilisation conforme à l'usage prévu », du plan d'entretien SCOTT, de la carte d'identification du vélo SCOTT et du protocole de remise SCOTT !

Votre vélo et la présente notice sont conformes aux exigences de sécurité des normes ISO 4210:2014 Cycles - Exigences de sécurité des bicyclettes et 8098:2014 Cycles - Exigences de sécurité relatives aux bicyclettes pour jeunes enfants.



La notice succincte SCOTT se comprend en tant que démarrage rapide. Avec votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni, cette première introduction constitue un ensemble.

Si le présent démarrage rapide vous ne fournit pas toutes les réponses, lisez les autres manuels d'utilisation ou demandez conseil à votre vélociste SCOTT avant de procéder à une modification du réglage de quelque nature que ce soit.

DANGER !

 **Enregistrez votre vélo SCOTT en ligne sur www.scott-sports.com dans un délai de 10 jours à compter de la date d'achat. Cet enregistrement est nécessaire pour bénéficier de la garantie étendue. En outre, vos données peuvent servir à votre sécurité, puisqu'elles nous donnent la possibilité de vous informer sur les mesures.**

ATTENTION !

 **Tenez impérativement compte des manuels d'utilisation détaillés SCOTT et des notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni. La présente notice est soumise à la législation européenne et aux normes EN/ISO. En cas de livraison du vélo SCOTT en dehors de l'Union européenne, des notices techniques complémentaires doivent être éventuellement fournies par l'importateur.**

REMARQUE !

 **Informez-vous sur notre site internet www.scott-sports.com**

Mentions légales :

V 5.0, janvier 2015

Nous nous réservons le droit de modifier les caractéristiques techniques de nos produits par rapport aux indications et illustrations de la notice d'utilisation.

© Toute reproduction, traduction et copie ou utilisation à des fins commerciales autres, même partielle, et sur des médias électroniques, est interdite sans autorisation préalable écrite de Zedler - Institut für Fahrradtechnik und -Sicherheit GmbH.

© Texte, conception, photographie et réalisation graphique
Zedler - Institut für Fahrradtechnik und -Sicherheit GmbH www.zedler.de et
SCOTT-SPORTS SA www.scott-sports.com

TABLE DES MATIÈRES

CONSEILS SUR L'UTILISATION DE LA PRÉSENTE NOTICE SUCCINCTE SCOTT08
SÉCURITÉ ET COMPORTEMENT09
UTILISATION CONFORME À L'USAGE PRÉVU DE VOTRE VÉLO SCOTT13
CONTRÔLES À RÉALISER AVANT LA PREMIÈRE SORTIE22
CONTRÔLES À RÉALISER AVANT CHAQUE SORTIE25
MANIEMENT DES ATTACHES RAPIDES ET DES AXES TRAVERSANTS28
Attaches rapides sur le vélo SCOTT28
Procédure pour la fixation fiable d'un composant avec une attache rapide28
Axes traversants sur le vélo SCOTT30
Procédure de montage fiable des roues avec un axe traversant30
AJUSTEMENT DU VÉLO SCOTT AU CYCLISTE31
Réglage correct de la hauteur de selle32
Réglage de la hauteur du cintre35
Potences - classiques36
Potences - réglables37
Potences pour fourche non filetée - Aheadset®37
Particularités sur les vélos SCOTT avec un pivot de fourche en carbone38
Réglage de la selle - recul de la selle et inclinaison40
Décalage et réglage horizontal de la selle41
Ajustement du cockpit44
Réglage de la garde des leviers de frein sur les vélos de route et de cyclocross SCOTT44
Réglage de l'inclinaison des cintres et des poignées de frein/dérailleur sur les vélos de course et de cyclocross SCOTT45
Particularités des cintres dits « aéro » sur les vélos de triathlon et de course contre la montre SCOTT46
Réglage de la garde des leviers de frein sur les vélos de ville, de trekking, de cross, pour enfants et tout terrain SCOTT46
Réglage de l'inclinaison du cintre et des poignées de frein sur les vélos de ville/trekking, de cross, d'enfant et tout terrain SCOTT47
Embouts de cintre49
SUSPENSIONS SUR LES VÉLOS SCOTT49
Suspension avant49
Suspension arrière51

FREINS52
SYSTÈMES DE CHANGEMENT DE VITESSES54
CONTRÔLES APRÈS UNE CHUTE55
LE CARBONE - UN MATÉRIAU PARTICULIER58
CONSEILS GÉNÉRAUX SUR L'ENTRETIEN ET LES RÉVISIONS61
Entretien et révision de votre vélo SCOTT61
Nettoyage et entretien de routine de votre vélo SCOTT62
Conservation ou rangement de votre vélo SCOTT64
CALENDRIER D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE SCOTT65
COUPLES DE SERRAGE RECOMMANDÉS POUR VOTRE VÉLO SCOTT67
Couples de serrage recommandés pour les freins à disque et les freins sur jante hydrauliques sur votre vélo SCOTT68
GARANTIE LÉGALE CONTRE LES VICÉS CACHÉS ET GARANTIE COMMERCIALE69
Les pièces d'usure70
GARANTIE SUR LES VÉLOS SCOTT71
 SCOTT - PLAN D'ENTRETIEN73
 SCOTT - CARTE D'IDENTIFICATION79
 SCOTT - PROTOCOLE DE REMISE80

CONSEILS SUR L'UTILISATION DE LA PRÉSENTE NOTICE SUCCINCTE SCOTT

Les illustrations sur les premières pages de la notice succincte SCOTT sont données à titre d'exemple pour un vélo de ville / trekking typique SCOTT, un vélo de route SCOTT et un vélo tout terrain SCOTT. L'un des ces vélos SCOTT correspond au vélo SCOTT que vous avez acheté. Il existe entretemps un choix très large de modèles spécialement conçus et équipés pour un usage spécifique. Cette notice succincte SCOTT s'applique aux types de vélos suivants :

Vélos de route **(a)**, vélos de triathlon et de course contre la montre Vélos de cyclocross/de compétition de cyclocross

Vélos de ville, de trekking **(b)**, vélos de fitness et vélos d'enfant

Vélos tout terrain **(c)** (vélos hybrides, de cross-country, de marathon et de randonnée en montagne, vélos d'enduro et all mountain, vélos de downhill, de dirt et de freeride)

Cette notice succincte SCOTT ne saurait s'appliquer à d'autres types de vélos que ceux représentés ici.

Cette notice n'a pas pour vocation de vous permettre d'assembler un vélo SCOTT à partir de pièces détachées, de le réparer ou de procéder au montage final d'un vélo SCOTT pré-assemblé.

Accordez une attention particulière aux symboles suivants :

DANGER !

 Ce symbole signale un danger possible pour votre santé et votre sécurité si vous ne suivez pas les instructions données ou si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

ATTENTION !

 Ce symbole vous avertit de certaines actions susceptibles d'endommager votre matériel ou d'avoir des répercussions néfastes sur l'environnement.

REMARQUE !

 Ce symbole signale une information concernant le maniement du produit ou renvoie au passage correspondant du manuel d'utilisation SCOTT méritant une attention particulière.



Les conséquences possibles en cas de non-respect des mises en garde signalées par ces symboles dans la notice succincte SCOTT ne sont pas répétées systématiquement.

Cette notice succincte SCOTT, en relation avec le CD-ROM SCOTT fourni, répond aux exigences des normes ISO 4210:2014 relative aux vélos de ville et trekking, vélos pour adolescent, vélos tout terrain (VTT) et vélos de route, ainsi qu'ISO 8098:2014 relative aux vélos pour enfants.

Tenez impérativement compte des manuels d'utilisation détaillés SCOTT et des notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

SÉCURITÉ ET COMPORTEMENT

Chère cliente SCOTT, cher client SCOTT,

Toutes nos félicitations pour avoir fait l'achat de votre nouveau vélo SCOTT. Nous sommes certains que les performances et les qualités de ce vélo vont dépasser vos attentes. Les cadres SCOTT et les composants ont été spécifiquement conçus pour que votre satisfaction soit totale. Que vous soyez débutant ou professionnel, vous allez vivre de longues heures de plaisir !

Nous vous encourageons fortement à lire attentivement cette notice succincte SCOTT pour vous familiariser avec votre nouveau vélo et profiter du plaisir de le conduire.

Si vous avez fait l'acquisition d'un vélo SCOTT pour votre enfant, assurez-vous qu'il comprend le contenu de cette notice d'utilisation et qu'il apprendra à utiliser correctement son vélo SCOTT.

Avec l'achat de ce vélo SCOTT **(d-f)**, vous avez opté pour un produit de qualité. Votre nouveau vélo SCOTT a été assemblé par un professionnel, à partir de pièces soigneusement conçues et fabriquées. Votre vélociste SCOTT spécialisé a procédé à son montage final et vérifié son bon fonctionnement, vous assurant ainsi une prise en main agréable et sûre dès les premiers coups de pédale.

La présente notice succincte SCOTT contient de nombreux conseils pratiques destinés à vous faciliter la prise en main de votre vélo SCOTT, de même que des informations utiles sur ses aspects techniques, sa maintenance et son entretien. Lisez attentivement cette notice succincte SCOTT. Même si vous pratiquez le vélo depuis des années, les informations qu'elle contient vous seront utiles, car elles tiennent compte de l'évolution considérable qu'a connue la technologie du vélo ces dernières années.

Avant d'entreprendre votre première sortie sur votre vélo SCOTT, prenez le temps de lire au moins le chapitre intitulé « Contrôles à réaliser avant la première sortie » dans son intégralité.

Soucieux de vous garantir un plaisir durable dans votre pratique du vélo, ainsi que votre sécurité, nous vous recommandons de toujours contrôler le bon fonctionnement de votre vélo SCOTT avant d'enfourcher votre vélo, comme décrit dans le chapitre intitulé « Contrôles à réaliser avant chaque sortie ».

Il est impossible au manuel même le plus détaillé de couvrir toutes les combinaisons possibles de vélos et d'équipements. Aussi la présente notice succincte SCOTT considère-t-elle seulement le vélo SCOTT que vous venez d'acquérir ainsi que ses composants usuels et se contente de livrer les informations et les avertissements les plus importants.

En effectuant les travaux d'ajustement et de maintenance **(a)** décrits en détail dans cette notice, vous devez toujours garder à l'esprit que les instructions et les indications qui y sont faites s'appliquent uniquement et exclusivement à ce vélo SCOTT.

Nos conseils ne sauraient s'appliquer sans restriction à d'autres types de vélo. En raison de la diversité et de l'évolution des modèles, la description des travaux peut éventuellement ne pas être complète. Tenez impérativement compte de votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et des notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni. Selon l'expérience et/ou l'habileté manuelle de la personne effectuant les travaux, ces notices peuvent paraître lacunaires. Certains travaux peuvent nécessiter un outillage (spécial) **(b)** ou des notices complémentaires.

N'attendez pas de ce manuel qu'il vous communique le savoir-faire et l'expertise d'un mécanicien vélo.

REMARQUE !

i Vous trouverez sur le CD-ROM SCOTT fourni avec la présente notice succincte SCOTT les manuels d'utilisation détaillés SCOTT, les notices techniques des équipementiers ainsi que les liens web respectifs.

Avant que vous n'enfourchiez votre vélo, permettez-nous de vous rappeler certains principes de sécurité : Ne roulez jamais sans casque, ni lunettes convenablement ajustés **(c)**.

Portez toujours des vêtements appropriés à la pratique cycliste, c'est-à-dire des pantalons ou shorts moulants ou un serre-pantalon et des chaussures conformes au système de pédales utilisé **(d)**. Adoptez sur la route et sur les chemins une conduite modérée et observez les règles de la circulation, pour votre sécurité et la sécurité des autres usagers.

Cette notice n'est pas destinée à vous enseigner le maniement d'un vélo. Lorsque vous roulez à vélo, vous devez être conscient que cette activité est associée à des risques et que vous devez, en tant que cycliste, veiller à toujours conserver le contrôle de votre vélo SCOTT. Suivez éventuellement un cours pour cyclistes (débutants) tel qu'ils sont proposés.

Comme dans toutes les activités sportives, vous pouvez vous blesser en pratiquant le vélo. Restez par conséquent vigilant et soyez toujours conscient des dangers potentiels et de leurs conséquences. Rappelez-vous que vous n'êtes pas protégé sur un vélo, comme dans une voiture, par une carrosserie, un système ABS ou des airbags. Aussi, roulez toujours avec prudence et respectez les droits des autres usagers.

Ne roulez jamais lorsque vous êtes sous l'influence de médicaments, de drogues ou de l'alcool ou encore si vous êtes fatigué. Ne prenez jamais de passager sur votre vélo SCOTT et gardez toujours les deux mains sur le guidon.

Respectez la réglementation relative à la pratique des vélos SCOTT en dehors du réseau routier et sur la voie publique. Cette réglementation peut varier d'un pays à l'autre.

Respectez la nature lorsque vous faites des randonnées à travers les champs ou en forêt. Roulez uniquement sur les routes et les chemins balisés et aménagés à cet effet **(e+f)**.



Si vous avez fait l'acquisition d'un vélo d'enfant SCOTT **(a)**, tenez compte du chapitre « Vélos pour enfants SCOTT », dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT sur le CD-ROM SCOTT fourni avant de laisser votre enfant utiliser le vélo pour la première fois. Dans certains pays, la circulation des enfants à vélo est soumise à une réglementation particulière.

Pour vous familiariser avec les différents composants de votre vélo SCOTT, ouvrez le pan intérieur de la couverture recto de votre notice succincte SCOTT. Vous y trouverez une représentation donnée à titre d'exemple d'un vélo de ville/ trekking SCOTT **(b)**, d'un vélo tout terrain SCOTT et d'un vélo de route SCOTT **(c)** décrivant tous les composants requis. Conservez la page dépliée pendant la lecture. Elle vous permettra de repérer rapidement les composants mentionnés dans le texte.

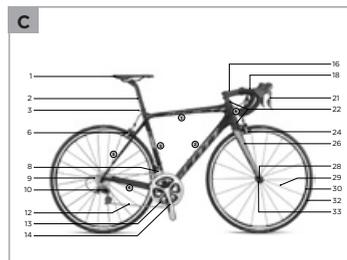
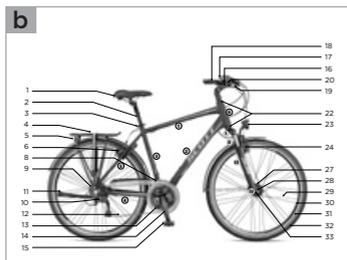
DANGER !

⚡ Lors de l'entretien et de la maintenance de votre vélo, ne présumez pas de vos capacités, dans l'intérêt de votre propre sécurité. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

DANGER !

⚡ Notez : Tenez compte de ne pas vous accrocher à un véhicule lorsque vous roulez à vélo. Ne conduisez pas sans les mains. Ne retirez vos pieds des pédales que si l'état de la route l'exige.

SCOTT - NO SHORTCUTS



UTILISATION CONFORME À L'USAGE PRÉVU DE VOTRE VÉLO SCOTT

Nos ingénieurs ont conçu votre vélo SCOTT pour un usage spécifique. Utilisez votre vélo SCOTT uniquement pour l'usage spécifique auquel il est prévu, sinon vous risquez de le soumettre à des contraintes excessives qui pourraient entraîner une défaillance, voire un accident aux conséquences imprévisibles ! En cas d'utilisation non conforme à l'usage prévu, la garantie devient caduque.

REMARQUE !

i Consultez le site Internet www.scott-sports.com pour connaître la catégorie à laquelle votre nouveau vélo SCOTT appartient.

Il n'existe pas de type de vélo adapté à tous les usages. Votre vélociste SCOTT sera heureux de vous aider à trouver le vélo SCOTT parfaitement adapté à votre personne et vos besoins. Il saura également vous enseigner les limites des différents types de vélo.

Catégorie 1 : vélos de route, de triathlon et de course contre la montre SCOTT

L'utilisation de vélos de route **(d)**, de triathlon **(e)** et de course contre la montre **(f)** SCOTT sur les voies publiques suppose l'installation préalable d'équipements de sécurité prescrits pour cet usage. Respectez les règles de la circulation en vigueur sur les voies publiques. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Exigences légales » dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT sur le CD-ROM SCOTT fourni.

Il est interdit d'utiliser des remorques, sièges enfant et porte-bagages sur les vélos de route, de triathlon et de course contre la montre SCOTT. Veuillez noter que SCOTT décline toute responsabilité ou garantie en cas d'utilisation d'une remorque, d'un siège enfant et d'un porte-bagages.

DANGER !

⚡ Les vélos SCOTT de la catégorie 1 ne se prêtent pas à rouler en tout-terrain, dans les escaliers, à la pratique des sauts, slides, stoppies, wheelies « tricks » etc. !

Les vélos de route, de triathlon et de course contre la montre SCOTT sont exclusivement destinés à une conduite sur des pistes stabilisées ou des chemins avec une surface goudronnées ou pavée. Les pneus doivent en permanence rester en contact avec le sol.

Ces vélos ne sont pas adaptés à une utilisation en tout terrain ou en cyclo-cross ou pour des randonnées avec des porte-bagages ou des sacoches.

Les vélos SCOTT Aero, Lightweight, Endurance Comfort et Contessa Road font partie de cette catégorie.

Le **poids total admissible** (cycliste + bagages et vélo) ne doit pas dépasser **117 à 120 kg** (en fonction du modèle). Le cas échéant, le poids maximal admissible peut être limité davantage par les consignes d'utilisation des équipementiers.

Catégorie 2 : vélos de ville, de trekking et urbains SCOTT, vélos d'enfant SCOTT et vélos de cyclocross SCOTT

Les vélos de ville (a), trekking (b) et urbains (c) SCOTT, les vélos d'enfant (d) SCOTT et les vélos de cyclocross (e) SCOTT ne sont pas toujours destinés à être utilisés sur les voies publiques en raison de leur conception et de leur équipement. Toute utilisation du vélo sur les voies publiques suppose l'installation préalable d'équipements de sécurité prescrits pour cet usage. Respectez les règles de la circulation en vigueur sur les voies publiques. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Exigences légales » dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT sur le CD-ROM SCOTT fourni.

Catégorie 2.1 : vélos de ville, trekking et urbains SCOTT

Les vélos de ville, trekking et urbains SCOTT sont exclusivement destinés à une conduite sur un terrain stabilisé, c.-à-d. sur des routes et des pistes cyclables asphaltées ou des chemins gravillonnés. Les pneus doivent en permanence rester en contact avec le sol.

Ces vélos ne sont pas conçus pour l'usage sur des pistes off-road ou en tant que vélo de cyclocross ou de VTT ou pour des sauts ou des épreuves sportives à quel titre que ce soit.

Les vélos SCOTT Trekking et City/Streets font partie de cette catégorie.

Le **poids total admissible** (cycliste + bagages et vélo) ne doit pas dépasser **143 à 150 kg** (en fonction du modèle). Le cas échéant, ce poids total admissible peut être limité davantage par les consignes d'utilisation des équipementiers.

DANGER !

⚡ Les remorques et sièges enfant sont autorisés sur les vélos de ville, trekking et urbains SCOTT. Veuillez noter que SCOTT décline toute responsabilité et garantie en cas d'utilisation de remorques et de sièges enfant, car de multiples systèmes de fixation de ces équipements existent, y compris les caractéristiques techniques de ces systèmes et les problèmes qui y sont liés.

Les porte-bagages sont autorisés sur les vélos de ville, trekking et urbains SCOTT si des dispositifs pour porte-bagages sont présents sur le hauban du triangle arrière et les pattes de roue de votre vélo SCOTT. Dans ce cas, vous pouvez monter un porte-bagages adapté. Consultez votre vélociste SCOTT avant de procéder au montage.

DANGER !

⚡ Les vélos SCOTT de la catégorie 2.1 ne se prêtent pas à rouler en tout-terrain, dans les escaliers, à la pratique des sauts, slides, stoppies, wheelies « tricks » etc. !

Catégorie 2.2 : vélos d'enfant SCOTT

Les vélos d'enfant SCOTT (f) sont exclusivement destinés à un usage sur des routes ou des pistes cyclables goudronnées ou des chemins gravillonnés. Les pneus doivent en permanence rester en contact avec le sol.

Ces vélos ne se prêtent pas à l'utilisation en tout terrain et pour des épreuves sportives à quel titre que ce soit.

Les vélos SCOTT Junior font partie de cette catégorie.



Le **poids total admissible** (enfant + bagages et vélo) ne doit pas dépasser **50 kg**. Les enfants doivent éviter de rouler près des précipices, des escaliers ou des piscines ainsi que sur les chemins fréquentés par des véhicules automobiles. Les vélos d'enfant SCOTT ne sont pas prévus pour recevoir des roues stabilisatrices. Il est interdit d'utiliser des remorques, sièges enfant et porte-bagages sur les vélos d'enfant SCOTT.

DANGER !

⚡ Les vélos d'enfant SCOTT avec une apparence de BMX doivent impérativement être utilisés selon l'usage prévu pour les vélos de la catégorie 2.2.

DANGER !

⚡ Les vélos SCOTT de la catégorie 2.2 ne se prêtent pas à rouler en tout-terrain, dans les escaliers, à la pratique des sauts, slides, stoppies, wheelies « tricks » etc. !

Catégorie 2.3 : vélos de cyclocross SCOTT

Les vélos de cyclocross SCOTT CX (a+b) sont destinés à un usage sur un terrain stabilisé, c.-à-d. sur des routes et des pistes cyclables goudronnées ou des sentiers gravillonnés ou avec une surface enherbée. Les pneus doivent en permanence rester en contact avec le sol. En outre, les vélos sont conçus pour les chemins de campagne ou de forêt gravillonnés et les pistes off-road (tout-terrain) en pente douce sur lesquelles les pneumatiques perdent de l'adhérence à cause de petites marches. Ils peuvent également être utilisés sur des terrains légèrement accidentés ou lors de compétitions de cyclocross.

Ces vélos ne sont pas conçus pour l'usage en tout terrain (utilisation en tant que VTT), et notamment pour les pratiques all mountain, enduro, downhill, freeride, dual slalom, ne sont pas utilisables en parc de downhill/freeride, ni pour l'exécution de sauts (jumps et drops) et dans des bike parks etc.

Les vélos SCOTT CX font partie de cette catégorie.

Le **poids total admissible** (cycliste + bagages et vélo) ne doit pas dépasser **117 à 120 kg** (en fonction du modèle). Le cas échéant, le poids maximal admissible peut être limité davantage par les consignes d'utilisation des équipementiers.

Il est interdit d'utiliser des remorques, sièges enfant et porte-bagages sur les vélos de cyclocross SCOTT. Veuillez noter que SCOTT décline toute responsabilité ou garantie en cas d'utilisation d'une remorque, d'un siège enfant et d'un porte-bagages.

DANGER !

⚡ Les vélos SCOTT de la catégorie 2.3 ne se prêtent pas à rouler sur des terrains lourds et encombrés, dans les escaliers, à la pratique des sauts, slides, stoppies, wheelies « tricks » etc. !

Catégorie 3 : vélos de cross-country, de marathon et hardtail SCOTT

Les vélos de cross-country (c), de marathon (d) et hardtail (e+f) SCOTT sont exclusivement destinés à un usage sur les supports des vélos des catégories 1 et 2 et sont également adaptés pour des terrains accidentés et meubles. Les sauts sporadiques jusqu'à une hauteur maximum de 0,5 m sont inclus dans la gamme d'utilisation de ces vélos SCOTT.

Ils sont en outre prévus pour des sorties et des courses dans les champs sur des terrains à dureté moyenne, de léger à agressif (par ex. terrains vallonnés avec de petits obstacles, tels que racines, pierres, surfaces meubles et dures, ainsi que creux). Les sauts pratiqués par des cyclistes inexpérimentés peuvent toutefois se solder par de mauvais atterrissages entraînant une augmentation significative de forces agissantes et pouvant occasionner des dommages matériels. SCOTT vous recommande de participer à un cours de maîtrise de la conduite.

Demandez le cas échéant à un vélociste SCOTT de procéder à un contrôle de votre vélo SCOTT à une fréquence supérieure à celle prescrite dans le calendrier d'entretien et de maintenance SCOTT.



Ils ne se prêtent toutefois pas à une utilisation en terrain cassant, à rouler dans les escaliers, à la pratique de tricks etc., à l'entraînement et aux compétitions dans les catégories freeride, dirt, downhill, ainsi que pour la pratique du freeride extrême, le downhill dans des conditions exigeantes, le dirt jump, le slopestyle ou une conduite très agressive ou extrême.

Les vélos de cross-country (a+b), de marathon et hardtail (c) SCOTT ne sont pas toujours destinés à être utilisés sur les voies publiques en raison de leur conception et de leur équipement. Toute utilisation du vélo sur les voies publiques suppose l'installation préalable d'équipements de sécurité prescrits pour cet usage.

Respectez les règles de la circulation en vigueur sur les voies publiques. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Exigences légales » dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT sur le CD-ROM SCOTT fourni.

Les vélos SCOTT XC, Trail et Contessa Mountain font partie de cette catégorie.

Le **poids total admissible** (cycliste + bagages et vélo) ne doit pas dépasser **119 à 128 kg** (en fonction du modèle). Le cas échéant, ce poids total admissible peut être limité davantage par les consignes d'utilisation des équipementiers.

Il est interdit d'utiliser des remorques, sièges enfant et porte-bagages sur les vélos de cross-country, marathon et hardtail SCOTT. Exception : vous pouvez installer un porte-bagages adapté sur votre vélo SCOTT si ce dernier dispose de dispositifs pour porte-bagages sur le hauban du triangle arrière et les pattes de roue. Consultez votre vélociste SCOTT avant de procéder au montage. Veuillez noter que SCOTT décline toute responsabilité ou garantie en cas d'utilisation d'une remorque, d'un siège enfant et d'un porte-bagages.

DANGER !

 Les vélos SCOTT de la catégorie 3 ne se prêtent pas à une utilisation en terrain cassant, à rouler dans les escaliers, à la pratique des sauts hauts et lointains (d), des slides, stoppies, wheelies « tricks » etc. !

Catégorie 4 : vélos d'enduro et all mountain SCOTT

Les vélos d'enduro (e+f) et all mountain SCOTT sont conçus pour un usage hors route (cross alpin etc.). Les vélos SCOTT de cette catégorie peuvent rouler sur les sols prescrits pour les vélos des catégories 1, 2 et 3.



Les vélos SCOTT de cette catégorie se prêtent en outre à une utilisation en terrain inégal et cassant avec de fortes pentes entraînant des vitesses plus élevées. Les sauts réguliers effectués par les cyclistes expérimentés ne posent pas de problèmes pour ces vélos SCOTT.

SCOTT exclut toutefois l'usage régulier et durable de ces vélos SCOTT dans des bike parks. Ces vélos SCOTT ne se prêtent pas à la réalisation de tricks, à rouler dans les escaliers, à un usage pour des formes extrêmes de sauts/conduite, comme par ex. du VTT extrême, du freeride, du downhill, sur des pistes de north shore, pour le dirt jumping, le hucking, l'entraînement et les compétitions dans les catégories freeride, dirt, downhill.

Les vélos d'enduro et all mountain SCOTT ne sont pas toujours destinés à être utilisés sur les voies publiques en raison de leur conception et de leur équipement. Toute utilisation du vélo sur les voies publiques suppose l'installation préalable d'équipements de sécurité prescrits pour cet usage. Respectez les règles de la circulation en vigueur sur les voies publiques. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Exigences légales » dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT sur le CD-ROM SCOTT fourni.

Les vélos SCOTT ENDURO font partie de cette catégorie.

Le **poids total admissible** (cycliste + bagages et vélo) ne doit pas dépasser **119 à 128 kg** (en fonction du modèle). Le cas échéant, ce poids total admissible peut être limité davantage par les consignes d'utilisation des équipementiers.

Il est interdit d'utiliser des remorques, sièges enfant et porte-bagages sur les vélos d'enduro et all mountain SCOTT. Veuillez noter que SCOTT décline toute responsabilité ou garantie en cas d'utilisation d'une remorque, d'un siège enfant et d'un porte-bagages.

DANGER !

 En raison des charges plus élevées, les vélos SCOTT de la catégorie 4 doivent être vérifiés pour des dommages possibles après chaque sortie. Deux inspections par an au minimum auprès de votre vélociste SCOTT sont obligatoires.

Catégorie 5 : vélos gravity, freeride, downhill et dirtjump SCOTT

Les vélos gravity, freeride, downhill et dirtjump SCOTT ne sont pas toujours destinés à être utilisés sur les voies publiques en raison de leur conception et de leur équipement. Toute utilisation du vélo sur les voies publiques suppose l'installation préalable d'équipements de sécurité prescrits pour cet usage. Respectez les règles de la circulation en vigueur sur les voies publiques. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Exigences légales » dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT sur le CD-ROM SCOTT fourni.

Il est interdit d'utiliser des remorques, sièges enfant et porte-bagages sur les vélos gravity, freeride, downhill et dirtjump SCOTT. Veuillez noter que SCOTT décline toute responsabilité ou garantie en cas d'utilisation d'une remorque, d'un siège enfant et d'un porte-bagages.

DANGER !

⚡ En raison des charges plus élevées, les vélos SCOTT de la catégorie 5 doivent être vérifiés pour des dommages possibles après chaque sortie. Trois inspections par an au minimum auprès de votre vélociste SCOTT sont obligatoires.

Catégorie 5.1 : vélos gravity, freeride, downhill SCOTT

Les vélos gravity, freeride (a+b) et downhill (c) SCOTT sont adaptés à la réalisation de sauts, au franchissement d'obstacles, pour une conduite à grande vitesse ou agressive sur des surfaces accidentées ou l'atterrissage sur des surfaces planes. Ce type de conduite est toutefois extrêmement dangereux et entraîne des forces imprévisibles sur le vélo, qui peuvent présenter une sollicitation excessive du cadre, de la fourche ou d'autres pièces. Si vous décidez de faire du tout-terrain avec des vélos SCOTT de la catégorie 5.1, vous devez prendre les mesures de sécurité correspondantes, comme par ex. des révisions plus fréquentes de votre vélo ou le remplacement de l'équipement. Vous devez également porter un équipement de protection avancé, comme par ex. un casque intégral, des protections rigides et des équipements de protection corporelle (d).

Les vélos gravity, freeride et downhill SCOTT sont prévus pour des parcours extrêmes, par ex. sur des pistes north shore et slopestyle, que seuls les cyclistes les plus expérimentés doivent tenter.

Les vélos SCOTT DH / FR font partie de cette catégorie.



Catégorie 5.2 : vélos dirtjump SCOTT

Les vélos dirtjump SCOTT sont adaptés à la réalisation de sauts, au franchissement d'obstacles, pour une conduite à grande vitesse ou agressive sur des surfaces accidentées ou l'atterrissage sur des surfaces planes. Ce type de conduite est toutefois extrêmement dangereux et entraîne des forces imprévisibles sur le vélo, qui peuvent présenter une sollicitation excessive du cadre, de la fourche ou d'autres pièces. Si vous décidez de faire du tout-terrain avec des vélos SCOTT de la catégorie 5.2, vous devez prendre les mesures de sécurité correspondantes, comme par ex. des révisions plus fréquentes de votre vélo ou le remplacement de l'équipement. Vous devez également porter un équipement de protection avancé, comme par ex. un casque intégral, des protections rigides et des équipements de protection corporelle.

Les vélos dirtjump SCOTT (e+f) sont prévus pour un usage sur des dirt jumps, rampes, skate parks construits par l'homme, sur d'autres obstacles et terrains prévisibles, sur lesquels les cyclistes nécessitent plutôt une bonne maîtrise et des compétences en conduite du vélo plutôt que d'un bon amortissement. Les vélos dirtjump SCOTT sont utilisés à la manière des BMX très sollicités.

Les vélos dirtjump SCOTT ne sont pourtant pas destinés à un usage en tout-terrain, dans des pentes ou pour des atterrissages nécessitant de longs débattements de suspension pour amortir les chocs de l'atterrissage ou pour garder le contrôle.

Les vélos SCOTT DIRT font partie de cette catégorie.

DANGER !

⚡ Ne surestimez pas vos qualités de pilote, pour votre propre sécurité. Certaines manœuvres paraissent simples quand elles sont exécutées par des pilotes professionnels, mais sont en réalité extrêmement dangereuses. Portez toujours des équipements de protection spécialement adaptés à votre pratique.

CONTRÔLES À RÉALISER AVANT LA PREMIÈRE SORTIE

1. Pour pouvoir circuler sur la voie publique, votre vélo doit être conforme aux dispositions légales en matière de sécurité. Comme celles-ci varient selon les pays, l'équipement de votre vélo SCOTT peut ne pas être complet. Consultez votre vélociste SCOTT, qui vous renseignera sur les dispositions légales et réglementations en vigueur dans votre pays ou le pays dans lequel vous envisagez d'utiliser votre vélo SCOTT. Équipez ou faites équiper votre vélo SCOTT conformément aux réglementations en vigueur avant de l'utiliser sur la voie publique.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Exigences légales » dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT sur le CD-ROM SCOTT fourni.

2. Familiarisez-vous avec votre système de freinage **(a)**. Vérifiez sur la carte d'identification de vélo SCOTT que vous pouvez actionner le frein de la roue avant avec le même levier (droit ou gauche) que celui que vous utilisez habituellement. Si ce n'est pas le cas, faites intervenir les poignées de frein par votre vélociste SCOTT avant d'effectuer votre première sortie.

L'efficacité des freins modernes peut être très supérieure à celle des freins que vous avez eu coutume d'utiliser jusqu'à présent. N'hésitez pas à faire d'abord quelques essais de freinage sur une surface plane et adhérente, à l'écart de la circulation ! Testez petit à petit les puissances de freinage et les vitesses élevées.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Freins » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

3. Familiarisez-vous avec le système de changement de vitesses **(b)** et son fonctionnement. Faites-vous expliquer le principe de changement de vitesses par votre vélociste SCOTT et entraînez-vous éventuellement à passer les vitesses sur votre nouveau vélo dans une zone à l'écart de la circulation.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Systèmes de changement de vitesses » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

4. Veillez au réglage correct de la selle et du cintre. La selle doit être réglée de telle sorte que vous puissiez tout juste poser le talon sur la pédale quand celle-ci se trouve en position basse sans faire basculer votre hanche **(c)**. Vérifiez que vous pouvez encore toucher le sol avec la pointe des pieds lorsque vous êtes assis sur la selle **(d)** (exception : vélos à suspension intégrale SCOTT). Votre vélociste SCOTT habituel vous aidera à trouver la bonne position d'assise si vous n'êtes pas satisfait.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Ajustement du vélo SCOTT au cycliste » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT sur le CD-ROM SCOTT fourni.

5. Si votre vélo SCOTT est équipé de pédales automatiques **(e)** : et que vous n'avez jamais utilisé de chaussures automatiques auparavant, entraînez-vous soigneusement, tout d'abord à l'arrêt, à engager et à dégager les cales des chaussures dans les pédales. Demandez à votre vélociste SCOTT de vous expliquer le fonctionnement des pédales et les régler en fonction de vos préférences.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Pédales et chaussures » dans le manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

6. Si vous avez fait l'acquisition d'un vélo suspendu SCOTT **(f)**, nous vous conseillons de faire procéder au réglage correct de la suspension par votre vélociste SCOTT. Un réglage incorrect peut entraîner un mauvais fonctionnement, voire une détérioration des éléments de suspension. Il affectera dans tous les cas le comportement du vélo et ne vous permettra pas de jouir d'une sécurité de conduite maximale.

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux chapitres « Suspension avant », « Suspension arrière » et « Tiges de selle suspendues » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

DANGER !

⚡ Tenez compte du fait que votre action de freinage peut être retardée dans certaines positions, si votre vélo est équipé d'un prolongateur aéro, d'embouts de cintre ou d'un cintre à positions multiples. En effet, vos mains ne peuvent pas accéder facilement aux leviers de frein dans toutes les positions.



DANGER !

⚡ Utilisez votre vélo SCOTT exclusivement conformément à l'usage spécifique auquel il est prévu, sans quoi vous risquez de le soumettre à des contraintes excessives qui pourraient entraîner une défaillance. Risque de chute !

DANGER !

⚡ Veillez en particulier à disposer d'un écart suffisant au niveau de l'entre-jambe (a), pour ne pas risquer de vous blesser si vous devez mettre rapidement pied à terre.

DANGER !

⚡ L'efficacité des freins et l'adhérence des pneumatiques peuvent diminuer considérablement par temps humide. Adoptez une conduite très prévoyante si vous roulez sur une chaussée humide et réduisez sensiblement votre vitesse.

DANGER !

⚡ Notez qu'en raison de l'usage spécial auquel ils sont destinés, certains vélos dirt SCOTT sont équipés d'un seul frein. Pourtant, un deuxième frein est toujours fourni et peut être monté le cas échéant. De tels vélos SCOTT ne peuvent être utilisés qu'en zone sécurisée.

DANGER !

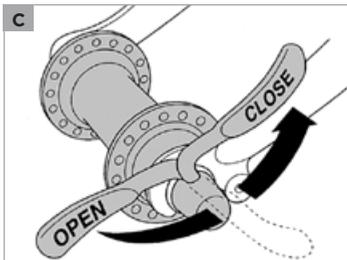
⚡ Si vous manquez de pratique et/ou si la tension des ressorts de fixation sur les pédales automatiques est trop importante, il peut arriver que vous ne puissiez plus dégager les chaussures des pédales ! Risque de chute !

DANGER !

⚡ Si vous avez chuté avec votre vélo SCOTT, vous devez au minimum réaliser les contrôles tels que décrits dans les chapitres « Contrôles à réaliser avant chaque sortie » et « Contrôles après une chute ». N'enfourchez votre vélo SCOTT que si le contrôle de tous les points énumérés ci-dessus est satisfaisant et rentrez en roulant très prudemment. Évitez surtout de freiner ou d'accélérer brusquement et ne roulez pas en danseuse. Si vous n'êtes plus sûr de la fiabilité du vélo, faites-vous ramener en voiture plutôt que de prendre des risques. Arrivé chez vous, procédez encore une fois à un contrôle approfondi de votre vélo SCOTT. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste SCOTT !

ATTENTION !

! Avant de tracter une remorque avec votre vélo de ville, de trekking ou VTT hardtail SCOTT (b), prenez contact avec votre vélociste SCOTT.

**ATTENTION !**

! Avant d'installer un siège enfant, vérifiez que les sièges enfants sont autorisés sur votre vélo SCOTT. Vous trouverez des informations à ce sujet dans le chapitre « Utilisation conforme à l'usage prévu de votre vélo SCOTT » ou dans la carte d'identification de votre vélo SCOTT. Prenez contact avec votre vélociste SCOTT.

REMARQUE !

i Nous vous recommandons de souscrire une police d'assurance responsabilité civile. Assurez-vous que votre police d'assurance couvre les dommages pouvant être occasionnés par l'utilisation d'un vélo. Adressez-vous à votre agence d'assurances.

CONTRÔLES À RÉALISER AVANT CHAQUE SORTIE

Votre vélo SCOTT a subi de nombreux contrôles lors de sa fabrication et fait l'objet d'une vérification finale par votre vélociste SCOTT avant sa livraison. Le fonctionnement de votre vélo SCOTT pouvant se dérégler au cours d'un transport ou des modifications pouvant être effectuées à votre insu par un tiers lors d'un stationnement, il est impératif que vous effectuiez les contrôles suivants avant chaque sortie :

1. Assurez-vous que les attaches rapides (c), les axes traversants ou autres fixations des roues avant et arrière, ainsi que les fixations de la tige de selle et des autres composants sont correctement serrées. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Maniement des attaches rapides et des axes traversants » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.
2. Vérifiez l'état des pneumatiques et la pression de gonflage à l'avant et à l'arrière (d). Les valeurs de pression minimale et pression maximale admises sont indiquées (en bar ou en P.S.I.) sur les flancs des pneus (e). Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Roues et pneumatiques » dans le manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.
3. Faites tourner les deux roues librement pour vérifier l'absence de voile et de saut. Observez dans le cas d'un vélo équipé de freins à disque l'écart entre le cadre et la jante ou le pneu ou dans le cas d'un vélo équipé de freins sur jante entre les patins et la jante (f). La présence d'un voile peut aussi être imputable à une déchirure latérale du pneumatique ou une rupture de rayon.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Roues et pneumatiques » dans le manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

- Faites un essai de freinage à l'arrêt, en tirant avec force les leviers de frein vers le cintre **(a)**. Dans le cas des **freins sur jante**, la surface de contact des patins doit s'appuyer simultanément et entièrement sur les flancs de la jante mais ne doit pas frotter contre les pneus, ni au moment du freinage ni quand les freins sont relâchés ou desserrés. Le levier ne doit pas pouvoir être tiré complètement jusqu'au cintre et, dans le cas de freins hydrauliques, les durites ne doivent pas laisser échapper de liquide hydraulique ou de liquide de freinage ! Contrôlez également l'épaisseur des garnitures de freins.

Sur les **freins à disque**, vous devez obtenir immédiatement un point de pression stable. Si vous ne pouvez atteindre un point de pression stable qu'après avoir actionné plusieurs fois le levier de frein, nous vous recommandons de faire vérifier le vélo SCOTT par votre vélociste SCOTT immédiatement. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Freins » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

- Soulevez légèrement votre vélo SCOTT, puis lâchez-le pour le faire rebondir sur le sol **(b)**. Si vous percevez un cliquetis, tentez d'en déterminer l'origine. Contrôlez éventuellement les paliers et les assemblages vissés. Resserrez-les le cas échéant.
- Si votre vélo SCOTT est doté de suspensions, appuyez-vous sur lui et vérifiez si l'enfoncement et l'extension des éléments de suspension s'effectuent normalement **(c)**. Pour de plus amples informations, reportez-vous aux chapitres « Suspension avant », « Suspension arrière » et « Tiges de selle suspendues » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.
- Avant le départ, assurez-vous éventuellement que la béquille de stationnement est complètement repliée **(d)**. Risque de chute !
- N'oubliez pas de vous munir d'un antivol chaîne ou en U **(e)** de qualité supérieure. Pour vous prémunir efficacement contre le vol, attachez votre vélo SCOTT à un point fixe.



- Si vous souhaitez rouler sur la voie publique, vous devez équiper votre vélo SCOTT conformément aux réglementations légales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez **(f)**. Dans tous les cas, vous vous exposez à de grands dangers si vous roulez sans éclairage ni réflecteurs dans des conditions de mauvaise visibilité et de nuit. Vous risquez de ne pas être vu ou d'être vu trop tard par les autres usagers.

Pour circuler sur la voie publique, votre vélo doit toujours être équipé d'un système d'éclairage homologué. Activez votre éclairage dès la tombée de la nuit. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Exigences légales » dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT sur le CD-ROM SCOTT fourni.

DANGER !

⚡ N'utilisez pas votre vélo SCOTT s'il ne satisfait pas un des points de contrôle énumérés ci-dessus ! L'utilisation d'un vélo SCOTT défectueux peut entraîner un accident grave ! En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

DANGER !

⚡ En cas de fixation incorrecte, par ex. des attaches rapides, des éléments du vélo SCOTT peuvent se détacher en route et provoquer une chute grave !

DANGER !

⚡ Tenez compte du fait que votre action de freinage peut être retardée dans certaines positions, si votre vélo est équipé d'un prolongateur aéro, d'embouts de cintre ou d'un cintre à positions multiples. En effet, vos mains ne peuvent pas accéder facilement aux leviers de frein dans toutes les positions.

DANGER !

⚡ Votre vélo SCOTT est très sollicité par les contraintes du terrain sur lequel vous évoluez ainsi que par les forces que vous exercez sur lui. Soumis à des charges dynamiques importantes, ses différents composants réagissent par l'usure et la fatigue. Examinez régulièrement votre vélo SCOTT, c.-à-d. conformément au calendrier d'entretien et de maintenance SCOTT, quant à l'apparition de signes d'usure, de rayures, de déformations, d'altérations de couleur ou de débuts de fissure. Des pièces dont la durée de vie est dépassée peuvent céder subitement. Portez régulièrement votre vélo SCOTT chez votre vélociste SCOTT pour qu'il puisse remplacer éventuellement les pièces en question.

MANIEMENT DES ATTACHES RAPIDES ET DES AXES TRAVERSANTS

ATTACHES RAPIDES SUR LE VÉLO SCOTT

La plupart des vélos SCOTT sont équipés d'attaches rapides permettant un réglage, un montage et un démontage rapide de leurs composants. Il est impératif de contrôler le serrage correct de toutes les attaches rapides de votre vélo SCOTT avant chaque utilisation. Le maniement des attaches rapides doit s'effectuer avec un très grand soin, car votre sécurité en dépend directement.

Entraînez-vous au maniement correct des attaches rapides, pour prévenir tout risque d'accident.

L'attache rapide est dotée en fait de deux éléments de réglage **(a)** :

1. Le levier de serrage, d'un côté du moyeu : il transforme le mouvement de fermeture en force de serrage par l'intermédiaire d'un excentrique.
2. L'écrou de réglage sur le côté opposé : il exerce une précontrainte sur la tige filetée de l'attache.

DANGER !

⚡ Évitez d'entrer en contact avec le disque de frein, éventuellement brûlant (par ex. après des longues descentes), aussitôt après l'arrêt. Vous pourriez vous brûler ! Attendez toujours que le disque de frein refroidisse avant de desserrer l'attache rapide.

Procédure pour la fixation fiable d'un composant avec une attache rapide

Ouvrez l'attache rapide. Vous devez alors pouvoir lire l'inscription « Open » **(b)**. Assurez-vous que le composant à fixer est correctement positionné.

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux chapitres « Ajustement du vélo SCOTT au cycliste » et « Roues et pneumatiques » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni. Vous y trouverez également des informations sur le système RWS de DT-Swiss.

Placez le levier en position de fermeture, de sorte à pouvoir lire l'inscription « Close » sur la joue externe du levier. Du début jusqu'à mi-course, vous devez pouvoir actionner le levier très facilement **(c)**.



Ensuite, la force que vous devez exercer sur le levier doit augmenter sensiblement. En fin de course, vous ne devez plus pouvoir déplacer le levier que difficilement. Appuyez sur le levier avec la pulpe du pouce en prenant appui avec les doigts sur une partie fixe du cadre, par ex. la fourche **(d)** ou le hauban du triangle arrière. Ne prenez surtout pas appui sur un disque de frein ou sur un rayon de la roue.

En position finale, le levier doit être perpendiculaire à l'axe de l'attache **(e)** et ne doit en aucun cas former d'angle saillant. Il doit être appliqué le long du cadre ou de la fourche afin de prévenir les risques d'ouverture involontaire. Il doit aussi avoir une prise facile, pour permettre une ouverture rapide.

Pour contrôler la fiabilité du serrage, appuyez latéralement sur l'extrémité du levier fermé et essayez de le faire pivoter autour de l'axe de l'attache **(f)**. S'il bouge, ouvrez de nouveau le levier et augmentez la précontrainte sur l'axe de l'attache rapide. Pour cela, tournez l'écrou de réglage sur le côté opposé, d'un demi-tour dans le sens des aiguilles d'une montre. Fermez de nouveau le levier et contrôlez la fiabilité du serrage.

Enfin, soulevez le vélo pour décoller la roue du sol et donnez une tape sur le pneu avec la main. Si la roue est bien fixée, elle ne se déboîtera pas dans ses pattes de fixation et ne produira pas de cliquetis à l'usage.

Pour contrôler le blocage de la selle par l'attache rapide, essayez de déplacer la selle angulairement par rapport à l'axe du tube de selle.

DANGER !

⚡ Assurez-vous que les leviers de serrage des attaches rapides sur les deux roues sont toujours placés du côté opposé à la transmission. Cette opération vous permet de garantir que la roue avant n'est pas montée à l'envers. Sur les vélos SCOTT dotés de freins à disque et d'attaches rapides avec axe de 5 mm, il peut être avantageux de placer les deux leviers du côté de la transmission. Vous pouvez éviter ainsi que les doigts viennent au contact du disque et ne se brûlent. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

DANGER !

⚡ Ne partez jamais avec un vélo SCOTT dont vous n'avez pas contrôlé la fixation des roues. En cas de serrage insuffisant des attaches rapides, les roues peuvent se détacher. Risque sérieux d'accident !

ATTENTION !

⚠ Attachez non seulement le cadre mais aussi les roues munies d'attaches rapides à un objet fixe chaque fois que vous devez garer votre vélo SCOTT dans un endroit. Protection contre le vol !

REMARQUE !

ⓘ Il est possible de remplacer les attaches rapides par des axes antivol. Ceux-ci ne peuvent être desserrés qu'à l'aide d'une clé spéciale codée ou d'une clé Allen. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

AXES TRAVERSANTS SUR LE VÉLO SCOTT

Les axes traversants **(a+b)** sont utilisés lorsque le vélo SCOTT est soumis à des contraintes élevées. Ils créent une rigidité élevée sur les fourches et notamment en relation avec des freins à disque.

Procédure de montage fiable des roues avec un axe traversant

Divers systèmes à axe traversant sont disponibles actuellement sur le marché. Certains systèmes sont fixés au moyen d'attaches rapides. D'autres systèmes nécessitent le recours à un outil spécial pour le montage et le démontage.

Lisez donc attentivement le chapitre « Maniement des attaches rapides et des axes traversants » dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers de la fourche suspendue, des axes traversants et des roues sur le CD-ROM SCOTT fourni avant de démonter la roue ou d'effectuer une opération d'entretien quelconque et avant d'installer une combinaison fourche/roue doté d'un système d'axe traversant ! Les systèmes y sont expliqués en détail.

En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

DANGER !

⚡ Des roues mal montées peuvent être cause de chutes et d'accidents graves ! Faites-vous expliquer le maniement sûr de votre type d'axe traversant par votre vélociste SCOTT.

**ATTENTION !**

⚠ Contrôlez le serrage des vis après les premières une à deux heures d'utilisation, puis régulièrement après 20 heures de service.

ATTENTION !

⚠ Pour la fixation de l'axe, n'utilisez jamais d'autres outils que ceux recommandés par le fabricant. Si possible, utilisez toujours une clé dynamométrique pour les serrages. Effectuez le serrage du composant progressivement, par petits paliers d'un demi-newton-mètre, en partant d'un couple de serrage inférieur au couple de serrage maximum prescrit et en contrôlant régulièrement le serrage du composant. Ne dépassez en aucun cas le couple maximal prescrit par le fabricant. Si vous serrez l'axe trop fortement, vous risquez d'endommager l'axe ou le fourreau de la fourche.

AJUSTEMENT DU VÉLO SCOTT AU CYCLISTE

Votre taille et vos proportions corporelles sont un critère décisif pour le choix de la hauteur de cadre de votre vélo SCOTT. Veillez particulièrement à disposer d'un écart suffisant au niveau de l'entrejambe pour ne pas risquer de vous blesser si vous devez mettre rapidement pied à terre **(c)**.

Votre position sur le vélo est déjà conditionnée plus ou moins par le type de vélo que vous avez choisi **(d+e)**. Certains composants de votre vélo SCOTT sont cependant conçus de manière à pouvoir être ajustés dans une certaine limite à vos proportions corporelles. Il s'agit principalement de la tige de selle, du cintre et de la potence ainsi que des poignées de frein ou des poignées de commande frein/dérailleur.

Comme tous les travaux nécessitent un savoir professionnel, de l'expérience, un outillage approprié et une grande habileté manuelle, il vous est recommandé de procéder uniquement à un contrôle de votre position sur le vélo. Discutez de la position d'assise et des modifications éventuelles que vous souhaiteriez voir apporter avec votre vélociste SCOTT. Celui-ci pourra tenir compte de vos désirs et procéder aux modifications souhaitées lors d'un passage de votre vélo SCOTT en atelier, par ex. lors de la première révision.

Après chaque ajustement/montage, effectuez impérativement un check-up rapide comme décrit dans le chapitre « Contrôles à réaliser avant chaque sortie » et essayez votre vélo SCOTT tranquillement dans une zone à l'écart de la circulation **(f)**.

DANGER !

⚡ Sur les cadres très petits, les pieds peuvent entrer en collision avec la roue avant. Pour prévenir ce risque, veillez à un ajustement correct des cales sur les chaussures.

DANGER !

⚡ Tous les travaux décrits requièrent l'expérience d'un mécanicien et un outillage approprié. Ayez pour règle de serrer les boulons, les vis et les écrous avec le plus grand soin. Augmentez les forces de serrage par étapes et contrôlez chaque fois la fixation du composant que vous voulez serrer. Utilisez une clé dynamométrique et ne dépassez en aucun cas les couples de serrage maximaux. Ces derniers sont disponibles au chapitre « Couples de serrage recommandés pour votre vélo SCOTT » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT, directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

REMARQUE !

i La position assise dépend fortement de l'usage auquel le vélo SCOTT est destiné. Demandez conseil à votre vélociste SCOTT ou votre entraîneur. Les conseils énoncés ci-après s'appliquent à des vélos SCOTT typiques de route, de ville, de trekking et des vélos cross-country et de marathon SCOTT.

REMARQUE !

i Si vous avez des problèmes d'assise (engourdissements, etc.), il est possible que votre selle ne soit pas adaptée à votre morphologie. Adressez-vous à votre vélociste SCOTT : il dispose d'un choix de selles très varié et pourra vous conseiller.

RÉGLAGE CORRECT DE LA HAUTEUR DE SELLE

La position de la selle en hauteur est déterminée par rapport à la longueur des jambes. Pendant le pédalage, la plante antérieure du pied doit reposer exactement au-dessus de l'axe de la pédale. Dans la position verticale basse de la manivelle, la jambe ne doit pas être complètement tendue **(a)**, ce qui nuirait à la « rondeur » du pédalage.

Mettez des chaussures à semelles plates pour vérifier la hauteur de la selle. Portez de préférence des chaussures de vélo adaptées.

Asseyez-vous sur la selle et posez le talon sur la pédale, celle-ci se trouvant dans la position de rotation la plus basse **(b)**. La ligne des hanches doit être parallèle au sol, la jambe complètement tendue.

Pour ajuster la hauteur de selle, desserrez l'attache rapide (voir le chapitre « Maniement des attaches rapides et des axes traversants ») ou le boulon de fixation de la tige de selle, placés à l'extrémité supérieure du tube de selle **(c)**. Pour ce dernier, vous nécessitez un outil spécial, par ex. une clé Allen avec laquelle vous pouvez desserrer le boulon de deux à trois tours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Après cela, vous pouvez déplacer la tige de selle en hauteur.

Ne tirez pas la tige au-delà du repère d'insertion minimum indiqué sur celle-ci (FIN, MIN. INSERT, LIMIT, STOP, etc.) **(d)** et graissez toujours la partie de la tige en aluminium ou en titane qui vient s'insérer dans le tube de selle en aluminium, titane ou acier. Dans le cas des tiges de selle en carbone et/ou des tubes de selle en carbone, vous ne devez en aucun cas appliquer de graisse ou dans la zone de serrage ! Utilisez une pâte de montage spéciale pour les composants en carbone à la place.

Remettez la selle en position droite en alignant le bec de selle sur le tube supérieur ou par rapport à la boîte de pédalier **(e)**.

Fixez la tige de selle. Serrez pour cela l'attache rapide comme décrit au chapitre « Maniement des attaches rapides et des axes traversants » ou serrez la vis de serrage par demi-tours ou mieux par petits paliers d'un demi-newton-mètre en partant avec 3 Nm dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour obtenir un serrage suffisant, il n'est pas nécessaire d'appliquer de forces importantes. Si ce n'est pas le cas, le diamètre de la tige n'est pas adapté au cadre.

Vérifiez à chaque étape du serrage la fixation de la tige de selle. Pour cela, saisissez la selle par les deux mains, devant et derrière, et essayez de la faire pivoter latéralement **(f)**. Si vous y parvenez, resserrez avec précaution la vis de serrage de la tige de selle d'un demi-tour ou mieux d'un quart de tour ou d'un demi-newton-mètre et vérifiez la fixation une nouvelle fois.

Vérifiez si l'extension des jambes est correcte en vous asseyant de nouveau sur le vélo. Posez le pied sur une pédale et amenez celle-ci en son point de rotation le plus bas. La plante antérieure du pied posée au centre de la pédale (position de pédalage idéale), la jambe doit être légèrement pliée. Si c'est le cas, la hauteur de la selle est correctement réglée.



Vérifiez que vous pouvez poser les pieds au sol en gardant un équilibre stable sur la selle **(a)**. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à baisser un peu la selle, au moins au début.

DANGER !

⚡ Ne graissez en aucun cas le tube de selle d'un cadre en carbone s'il n'est pas muni d'un manchon en aluminium. Si vous utilisez une tige de selle en carbone, ne graissez pas le cadre, même si celui-ci est en métal. Il est possible qu'une fois graissés, les composants en carbone ne puissent plus être fixés correctement par la suite ! Utilisez une pâte de montage spéciale pour les composants en carbone à la place **(b)**.

DANGER !

⚡ Pour les descentes raides, il peut être avantageux de rabaisser la selle de votre vélo tout terrain SCOTT. Cela améliore le contrôle de votre vélo SCOTT.

DANGER !

⚡ Faites attention de ne pas trop serrer la vis du dispositif de fixation de la tige de selle. En serrant trop fort, vous risqueriez d'endommager la tige de selle ou le cadre. Risque d'accident !

DANGER !

⚡ N'utilisez jamais votre vélo si la tige de selle est tirée au delà du repère d'insertion minimale (MIN. INSERT, LIMIT ou STOP) indiqué sur la tige ! La tige pourrait se rompre ou le cadre être endommagé. Sur les cadres dont le tube de selle dépasse au dessus du tube supérieur, la tige de selle doit être enfoncée au minimum jusqu'en dessous du tube supérieur, voire en dessous des haubans ! Si la tige de selle et le cadre prescrivent deux profondeurs d'insertion minimum différentes, choisissez toujours la profondeur d'insertion la plus grande.

ATTENTION !

! Si la tige de selle présente un jeu ou ne coulisse pas correctement dans le tube de selle, consultez votre vélociste SCOTT. N'essayez en aucun cas d'introduire la tige de selle par la force !

ATTENTION !

! Effectuez le serrage du composant progressivement, par petits paliers d'un demi-newton-mètre, en partant d'un couple de serrage inférieur au couple de serrage maximum prescrit et en contrôlant régulièrement le serrage du composant. Ne dépassez en aucun cas le couple maximal prescrit par le fabricant.

**REMARQUE !**

i Contrôlez la hauteur et la position correctes de la selle et du cintre chez les jeunes enfants et les adolescents au moins tous les trois mois !

REMARQUE !

i Si votre vélo SCOTT est doté d'une tige de selle Vario **(c)**, vous trouverez de plus amples informations dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT ainsi que dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DU CINTRE

La hauteur du cintre par rapport à la selle ainsi que l'écart entre la selle et le cintre déterminent l'inclinaison du dos. Un cintre surbaissé vous permet d'adopter une position aérodynamique et de porter davantage de poids sur la roue avant. La position inclinée est cependant plus astreignante et inconfortable, car elle sollicite considérablement les poignets, les bras, le torse et la nuque.

Il existe sur le marché trois systèmes différents de potences permettant de varier la hauteur du cintre : **les potences classiques (d)**, **les potences réglables (e)** et les potences de type **Ahead® (f)**. Chacun de ces systèmes requiert un savoir spécial, qu'il n'est pas possible de communiquer intégralement dans les descriptions suivantes. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

DANGER !

⚡ La potence fait partie des éléments portants de votre vélo SCOTT. Des modifications apportées à la potence peuvent compromettre votre sécurité. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste SCOTT !

DANGER !

⚡ Ces travaux nécessitent une grande habileté manuelle et un outillage spécial. Faites-vous expliquer le fonctionnement et le réglage de la potence par votre vélociste SCOTT ou confiez-lui en le réglage.

DANGER !

⚡ Pour les fixations de la potence et du cintre, veuillez impérativement respecter les couples de serrage prescrits. Vous encourez sinon le risque que le cintre ou la potence se desserrent ou se rompent. Utilisez une clé dynamométrique et ne dépassez en aucun cas les couples de serrage maximaux ! Ces derniers sont disponibles au chapitre « Couples de serrage recommandés pour votre vélo SCOTT » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT, directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

DANGER !

⚡ Les potences peuvent différer entre elles par la longueur de l'avancée (a), le diamètre d'introduction sur le pivot de fourche et le diamètre de passage du cintre (b). Un mauvais choix peut avoir des conséquences graves pour votre sécurité : le cintre et la potence peuvent se rompre et provoquer un accident. Pour le remplacement, utilisez uniquement des pièces de rechange garanties d'origine et appropriées. Votre vélociste SCOTT pourra vous conseiller.

ATTENTION !

! Assurez-vous que la combinaison cintre-potence est agréée par le fabricant de cintres et le fabricant de potences.

ATTENTION !

! Veillez à ce que la zone de serrage du cintre ne présente pas d'arêtes vives.

Potences - classiques

Dans le cas d'une potence classique, il est possible de régler la hauteur du cintre en tirant ou en enfonçant la potence dans le pivot de fourche (c).

Faites-vous expliquer le fonctionnement et le réglage de la potence par votre vélociste SCOTT ou confiez-lui en le réglage.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Réglage de la hauteur du cintre » dans le manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

**DANGER !**

⚡ Ne roulez jamais sur un vélo SCOTT dont la potence n'est pas enfoncée au moins jusqu'au repère d'insertion minimale ! Avant de prendre la route, contrôlez tous les serrages et procédez à un essai de freinage !

ATTENTION !

! N'essayez jamais de desserrer le contre-écrou du jeu de direction si vous souhaitez ajuster la potence, car vous dérégleriez de cette manière le jeu de direction.

Potences - réglables

Sur les potences réglables, le réglage de l'inclinaison de l'avancée de la potence est résolu de manière différente selon le modèle.

L'avancée de la potence est fixée sur certains modèles par des vis de serrage placées sur les côtés de l'articulation (d), sur d'autres par une vis placée sur ou sous l'avancée ; enfin, certains modèles sont munis de cliquets d'arrêt ou de vis de réglage supplémentaires.

Faites-vous expliquer le fonctionnement et le réglage de la potence par votre vélociste SCOTT ou confiez-lui en le réglage.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Réglage de la hauteur du cintre » dans le manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

ATTENTION !

! N'oubliez pas que le cintre, les leviers de frein et les manettes de changement de vitesses ont leur position modifiée par le nouveau réglage de la potence. Réajustez ceux-ci comme décrit dans le chapitre « Réglage de l'inclinaison du cintre et des poignées de freins ».

Potences pour fourche non filetée - Aheadset®

Sur les vélos SCOTT équipés d'un jeu de direction de type « Aheadset », la précontrainte du jeu de direction est ajustée à l'aide de la potence. Toute modification apportée à la position de la potence rend nécessaire un nouvel ajustement du jeu de direction (voir le chapitre « Jeu de direction » dans votre manuel d'utilisation SCOTT détaillé et dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT). Vous pouvez modifier la hauteur dans une certaine limite en décalant les entretoises (« spacer ») sur le pivot de fourche (e) ou en retournant la potence, s'il s'agit d'un modèle réversible (f).

Faites-vous expliquer le fonctionnement et le réglage de la potence par votre vélociste SCOTT ou confiez-lui en le réglage.

DANGER !

⚡ Il est possible que les câbles de frein et de dérailleur s'avèrent trop courts une fois la potence retournée. Il serait périlleux de rouler dans ces conditions. Renseignez-vous auprès de votre vélociste SCOTT.

DANGER !

⚡ Si des entretoises sont enlevées (a), vous devez raccourcir ou faire raccourcir le pivot de fourche. Cette opération est irréversible. Il est recommandé de confier son exécution à un vélociste SCOTT et ce, une fois seulement après que vous aurez déterminé pour vous la position adéquate.

Particularités sur les vélos SCOTT avec un pivot de fourche en carbone

Utilisez toujours la potence et le jeu de direction assortis. Nous vous recommandons l'utilisation d'une potence et d'un jeu de direction SYNCROS lors du montage d'une fourche SCOTT/SYNCROS Carbon, car ces pièces sont parfaitement compatibles. Si vous souhaitez utiliser un produit d'une autre marque, assurez-vous que ces composants sont compatibles avec la fourche SCOTT/SYNCROS. SCOTT décline toute responsabilité pour les problèmes issus de l'utilisation d'autres produits.

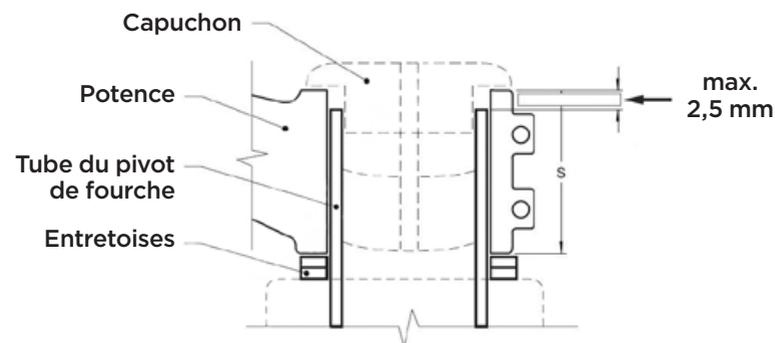
N'utilisez jamais d'entretoises de plus de 40 mm entre le jeu de direction et la potence (b). N'utilisez jamais d'entretoises de plus de 5 mm au-dessus de la potence, entre la potence et le capot de réglage du jeu de direction (b). Utilisez des entretoises de 5 mm au minimum sous la potence, entre la potence et le capot du jeu de direction.

1. Le tube du pivot de fourche, et notamment dans le cas d'un tube de fourche en carbone, doit toujours être monté avec l'expandeur intérieur fourni. N'utilisez jamais de pince de jeu de direction classique en forme d'étoile sur des tubes de fourche en carbone (c).
2. Pour raccourcir le tube de pivot de fourche, utilisez exclusivement des outils à main. N'utilisez surtout pas de scies électriques ou de coupe-tubes, mais une scie manuelle avec une lame métallique à denture fine (d) ainsi qu'une guide de coupe.
3. Après avoir raccourci le tube de pivot de fourche à la longueur voulue, ébarbez l'arête de coupe.

Utilisez toujours un équipement de sécurité, des lunettes de protection, des gants et un masque respiratoire adéquats. Évitez d'inhaler la poussière créée lors du sciage du carbone. Ne soufflez pas ni balayez pour enlever la poussière, mais retirez-là avec un chiffon humecté. Éliminez le chiffon tout de suite.



4. Appliquez un peu de graisse régulièrement sur les paliers avant de monter la fourche dans le cadre. Évitez tout contact de graisse sur les surfaces de fixation de la potence. Un serrage fiable de la potence ne sera éventuellement plus possible. Appliquez de la pâte de montage pour composants carbone spéciale à l'intérieur de la potence et à l'intérieur et l'extérieur du pivot de fourche dans la zone de serrage, afin d'obtenir une adhérence optimale et d'optimiser la prise du serrage.
5. Insérez l'expandeur dans le tube de pivot jusqu'à ce qu'il repose en haut sur l'arête de coupe.
6. Serrez l'expandeur avec une clé Allen de 8 mm en appliquant un couple de serrage de 4-5 Nm au maximum. Assurez-vous que l'expandeur est aligné avec l'arête supérieure du tube de pivot (e). Assurez-vous que l'écart entre le bord supérieur du collier de potence et l'arête supérieure du tube de pivot ne dépasse pas 2,5 mm, voir l'illustration.



7. Fixez la potence sur le tube de pivot avec un couple maximal de 6 Nm (f), tout en tenant compte du couple de serrage maximal prescrit par le fabricant de la potence. La valeur inférieure pour ces composants représente la valeur maximale de référence. Ne dépassez en aucun cas ces valeurs !
8. Assurez-vous que la potence ne présente pas d'arêtes tranchantes au niveau des points de contact avec le tube de pivot ou le cintre. Ces arêtes peuvent en effet provoquer un accident grave. Si vous souhaitez utiliser une autre potence, veuillez contacter votre vélociste SCOTT/SYNCROS agréé pour obtenir des conseils. SCOTT décline toute responsabilité en cas de non-utilisation de potences SCOTT ou SYNCROS d'origine. Si vous avez d'autres questions à ce sujet, contactez votre vélociste SCOTT/SYNCROS agréé ou le distributeur SCOTT/SYNCROS national pour obtenir des conseils.



DANGER !

⚡ Les modifications sur les fourches en carbone sont des tâches délicates qui devraient être confiées à un mécanicien-cycles qualifié. SCOTT recommande expressément de confier les travaux sur une fourche en carbone uniquement à votre vélociste SCOTT. L'usinage incorrect et les potences inadéquates peuvent entraîner une rupture. Risque d'accident !

DANGER !

⚡ La poussière de sciage des pièces en carbone a la réputation d'être cancérogène. De ce fait, ne soufflez ni balayez pour enlever la poussière, mais retirez-la avec un chiffon humecté. Jetez le chiffon immédiatement.

Réglage de la selle - recul de la selle et inclinaison

La distance entre les poignées du cintre et la selle a une influence sur la position inclinée du dos **(a)** et donc sur votre confort de conduite et votre vitesse. Grâce au chariot de la tige de selle, il est possible de modifier cette distance sur une plage limitée. Cependant, le recul ou l'avancée de la selle sur la tige de selle a aussi des répercussions sur le pédalage lui-même. Le cycliste appuie sur la pédale dans une position qui est plus ou moins reculée par rapport aux pédales.

Fixez le rail de selle à l'intérieur des marques, c'est-à-dire dans la zone droite et non courbée.

Une selle qui n'est pas réglée horizontalement offre une position peu décontractée au cycliste. En effet, elle l'oblige à s'appuyer ou s'agripper constamment au cintre pour ne pas glisser de la selle.

DANGER !

⚡ Les vis de fixation de la selle sur la tige de selle doivent être serrées aux couples de serrage prescrits **(b)**. Utilisez une clé dynamométrique et ne dépassez en aucun cas les couples de serrage maximaux ! Ces derniers sont disponibles au chapitre « Couples de serrage recommandés pour votre vélo SCOTT » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT, directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

DANGER !

⚡ Veillez impérativement à ce que les rails de la selle soient bridés uniquement dans la zone marquée **(c)** et jamais au niveau des coudes. Ils pourraient sinon céder ! Contrôlez chaque mois les assemblages vissés à l'aide d'une clé dynamométrique aux couples de serrage prescrits.

DANGER !

⚡ La plage de réglage de la selle est très faible. Les différentes longueurs de potences **(d)** offrent des possibilités de réglage sensiblement plus grandes, en autorisant une marge d'adaptation de plus de 10 centimètres. Cependant, le changement de potence doit souvent s'accompagner de modifications importantes sur le vélo (changement de câbles et de gaines, nouveaux réglages). N'hésitez pas à confier cette tâche complexe à votre vélociste SCOTT.

REMARQUE !

i Les fabricants de selles accompagnent habituellement leurs produits d'une notice technique détaillée. Vous trouverez les notices sur le CD-ROM SCOTT fourni. Lisez celles-ci attentivement avant de modifier la position de votre selle. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

Décalage et réglage horizontal de la selle

Sur la plupart des tiges de selle brevetées **(e)**, le chariot de selle, qui assure l'inclinaison ainsi que l'avancée ou le recul de la selle, est fixé sur la tête de la tige par une ou deux vis centrales à six pans creux. Certaines tiges de selle sont dotées de deux vis placées côte à côte.

Desserrez la ou les vis sous la tête de la tige. Dévissez la ou les vis de deux à trois tours au maximum, pour ne pas disloquer complètement le mécanisme. Avancez ou reculez la selle jusqu'à la position souhaitée, en tapotant légèrement sur la selle si nécessaire. Tenez compte des repères sur les rails de la selle et veillez à ne pas les dépasser.

Maintenez le bord supérieur de la selle horizontalement **(f)** pendant que vous resserrez la ou les vis. Pour ces réglages, le vélo SCOTT doit être placé sur une surface horizontale.



Une fois déterminée la position idéale, vérifiez que les rails de la selle sont correctement engagés dans les glissières du chariot avant de serrer les vis au couple de serrage recommandé par le fabricant de la tige de selle.

Utilisez une clé dynamométrique pour le serrage, en respectant les indications du fabricant, et vérifiez ensuite que la selle ne bascule pas, en appuyant tour à tour sur le bec et la partie arrière avec les mains **(a)**.

DANGER !

⚡ Des vis qui ne sont pas serrées assez fermement ou qui se dévissent peuvent céder. Risque d'accident !

DANGER !

⚡ Contrôlez chaque mois les assemblages vissés à l'aide d'une clé dynamométrique, en vous référant aux valeurs sur les composants eux-mêmes et/ou données dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

Sur une **fixation de la selle (b)** par deux vis placées devant et derrière la tige de selle, desserrez les deux vis de deux à trois tours maximum pour ne pas disloquer complètement le mécanisme. Avancez ou reculez la selle horizontalement pour régler la distance par rapport à la potence, en tapotant légèrement sur la selle si nécessaire. Tenez compte des repères sur les rails de la selle et veillez à ne pas les dépasser.

Une fois déterminée la position idéale, vérifiez que les rails de la selle sont correctement engagés dans les glissières du chariot avant de serrer les vis au couple de serrage recommandé par le fabricant de la tige de selle.

Serrez les deux vis en alternance et progressivement pour conserver l'angle de la selle. Si vous souhaitez baisser le bec de la selle, serrez davantage la vis avant dans le sens des aiguilles d'une montre. Éventuellement, il vous faudra aussi desserrer légèrement la vis arrière. Pour incliner davantage l'arrière de la selle, vous devez serrer la vis arrière dans le sens des aiguilles d'une montre **(c)** et, pour ce faire, desserrer éventuellement la vis avant. Vérifiez que la selle, une fois fixée, ne bascule pas, en appuyant tour à tour sur le bec et la partie arrière avec les mains.

DANGER !

⚡ Contrôlez chaque mois les assemblages vissés à l'aide d'une clé dynamométrique, en vous référant aux valeurs sur les composants eux-mêmes et/ou données dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

DANGER !

⚡ Des vis qui ne sont pas serrées assez fermement ou qui se dévissent peuvent céder. Risque d'accident !

Sur le **système à une vis (d)**, desserrez le boulon de fixation transversal autant que possible, sans desserrer l'écrou de serrage sur l'autre côté du dispositif de blocage **(e)**. Normalement, il n'est pas nécessaire de disloquer le mécanisme, s'il est déjà muni du collier extérieur convenable pour la selle.

Si vous trouvez nécessaire de disloquer le serrage à une vis, dévissez-le du dispositif de serrage. Ceci va détacher les pièces de serrage extérieures. En raison de la fixation en caoutchouc, les pièces de serrage intérieures restent généralement dans leur position.

Installez les rails de selle dans les pièces de serrage intérieures, réinstallez les pièces extérieures et réinsérez le boulon de fixation. Si les rails de selle sont trop écartés, ne tentez surtout pas d'appliquer la force en pressant les rails dans les rainures de serrage. Sinon, vous risqueriez une rupture du mécanisme de serrage ou des rails de selle, provoquant un accident et/ou des blessures pour le cycliste.

Utilisez un autre modèle de selle **(f)** ou adressez-vous à votre vélociste SCOTT.

DANGER !

⚡ Lors du remplacement de la selle, tenez compte du fait qu'il existe des rails ronds et ovales. Remplacez les composants de précision du serrage en conséquence.



Si la selle est compatible, avancez ou reculez-la de manière que les rails soient serrés au centre par le mécanisme de serrage de la tige **(a)**. Ajustez, en outre, le bord supérieur de la selle de façon parallèle au sol. Serrez les boulons progressivement et assurez-vous que

- 1) le dispositif de serrage reste toujours bien sur la tête de la tige de selle en carbone et que
- 2) les rails sont bien encadrés des deux côtés.

Une fois que les rails restent bien dans le mécanisme, serrez les boulons de façon alternée avec une clé dynamométrique **(b)** jusqu'au couple de serrage indiqué en newton-mètre (Nm) sur la tige de selle.

DANGER !

⚡ Contrôlez chaque mois les assemblages vissés à l'aide d'une clé dynamométrique, en vous référant aux valeurs sur les composants eux-mêmes et/ou données dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

DANGER !

⚡ Des vis qui ne sont pas serrées assez fermement ou qui se dévissent peuvent céder. Risque d'accident !

AJUSTEMENT DU COCKPIT

Réglage de la garde des leviers de frein sur les vélos de route et de cyclocross SCOTT

Dès l'achat du vélo, il est recommandé, en particulier aux cyclistes ayant des mains de petite taille, de faire ajuster par le vélociste SCOTT les leviers de frein **(c)** de sorte à ce que la position où ceux-ci commencent à produire une action de freinage puisse être atteinte facilement avec les doigts.

Sur certains modèles de divers fabricants, ce réglage est possible au niveau des poignées de commande frein/dérailleur, par ex. au moyen de vis de réglage et d'entretoises **(d)**. Sur tous les autres modèles, le réglage est obtenu en agissant sur la longueur de déplacement du câble au niveau des étriers. Il est à noter que les barilletts de tension sur les étriers servent uniquement à compenser l'usure produite des patins.

Faites régler la garde de vos leviers de frein de sorte que la première phalange de l'index puisse crocheter le levier. Vérifiez ensuite le réglage et le fonctionnement corrects du système de freinage, comme décrit dans le chapitre « Freins » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

REMARQUE !

i Quelques fabricants proposent des poignées de commande frein/dérailleur adaptées aux mains de petite taille. Si la garde de vos leviers vous pose problème, demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

Réglage de l'inclinaison des cintres et des poignées de frein/dérailleur sur les vélos de course et de cyclocross SCOTT

La partie basse et droite du cintre doit être parallèle au sol ou légèrement inclinée vers l'arrière **(e)**. Les poignées de frein/dérailleur sont horizontales ou légèrement orientées vers le haut. Les pointes des poignées de frein/dérailleur doivent se trouver sur une même ligne imaginaire que le bord inférieur des parties coudées du cintre.

L'ajustement de la position des poignées nécessite une nouvelle pose ultérieure du ruban de cintre et requiert par conséquent l'intervention de votre vélociste SCOTT.

Pour régler l'inclinaison du cintre, desserrez la ou les vis à six pans creux situées sur ou sous l'avancée de la potence. Faites pivoter le cintre dans la potence jusqu'à ce que vous obteniez la position souhaitée. Veillez à ce que le cintre soit exactement centré sur la potence avant de le fixer.

Resserrez la ou les vis avec précaution en utilisant une clé dynamométrique. Vérifiez que les fentes de la potence sont parallèles l'une par rapport à l'autre et présentent la même largeur constante en haut et en bas. Si vous avez une potence à plusieurs vis, serrez les vis régulièrement et en croix en utilisant une clé dynamométrique ; respectez toujours le couple de serrage recommandé.

Pour le contrôle, essayez de faire pivoter le cintre dans la potence **(f)** ; s'il bouge encore, serrez davantage les assemblages vissés.



Utilisez une clé dynamométrique et ne dépassez pas les couples de serrage maximaux que vous trouvez dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT, directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

Particularités des cintres dits « aéro » sur les vélos de triathlon et de course contre la montre SCOTT

Pour les courses de triathlon et contre la montre, où une position assise aérodynamique est essentielle, on équipe souvent les vélos de cintres dits « aéro ». Sur les modèles « aéro », les manettes de commande des vitesses sont souvent installées aux extrémités du prolongateur, tandis que les leviers de frein sont placés aux extrémités d'un cintre plat ou de type « corne de vache ». En position aérodynamique, les mains posées sur le prolongateur sont éloignées des leviers de frein (a), l'action de freinage est donc plus lente et la distance pour freiner plus longue. Soyez par conséquent très prévoyant quand vous roulez.

Il est possible de régler la position du cintre dans certaines limites en tenant compte des préférences personnelles. Cependant, vous devez veiller à ce que la section droite du prolongateur soit très peu inclinée vers le bas ou le haut. Le cintre dit « aéro » doit, quant à lui, être parallèle à la chaussée ou légèrement incliné vers le haut. Assurez-vous que vos avant-bras puissent toujours s'appuyer confortablement sur les repose-bras, c'est-à-dire de sorte que les coudes dépassent légèrement vers l'arrière des supports. Ajustez également les repose-bras pour vous permettre de respirer librement.

DANGER !

⚡ Tenez compte du fait que votre action de freinage est retardée si vous roulez avec les mains posées sur le prolongateur, ou allongé en position aérodynamique. En effet, vos mains ne peuvent pas accéder facilement aux leviers de frein dans toutes les positions.

Réglage de la garde des leviers de frein sur les vélos de ville, de trekking, de cross, pour enfants et tout terrain SCOTT

La plupart des poignées de frein sont munies d'une vis de réglage de la garde des leviers. Celle-ci permet aux cyclistes avec de petites mains notamment d'ajuster l'écart des leviers de frein par rapport au cintre pour pouvoir les atteindre facilement avec les mains (b). En général, la petite vis de réglage se trouve près de l'endroit où le câble pénètre dans la poignée ou sur le levier lui-même. Tournez cette vis (c) dans le sens des aiguilles d'une montre tout en observant le déplacement du levier.



Les disques hydrauliques disposent eux aussi de dispositifs de réglage dans les leviers de frein. Plusieurs systèmes existent sur le marché. Renseignez-vous auprès de votre vélociste SCOTT ou lisez les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

Réglez la garde de vos leviers de frein de sorte que la première phalange de l'index puisse crocheter le levier (d). Vérifiez ensuite le réglage et le fonctionnement corrects du système de freinage, comme décrit dans le chapitre « Freins » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

DANGER !

⚡ Le levier ne doit pas pouvoir être tiré complètement jusqu'au cintre. Il doit avoir pleinement exercé son action de freinage bien avant d'entrer en contact avec le cintre.

REMARQUE !

i Dans le cas de freins à jantes ou à disques hydrauliques, tenez compte de la notice technique du fabricant de freins qui se trouve sur le CD-ROM SCOTT fourni. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

Réglage de l'inclinaison du cintre et des poignées de frein sur les vélos de ville/trekking, de cross, d'enfant et tout terrain SCOTT

Les embouts de cintre sont en général légèrement courbés. Réglez la position du cintre de sorte que vos poignets puissent adopter une position détendue et ne soient pas trop tournés vers l'extérieur (e).

Pour ce faire, desserrez la ou les vis à six pans creux situées sur ou sous l'avancée de la potence.

Faites pivoter le cintre dans la potence jusqu'à ce que vous obteniez la position souhaitée. Veillez à ce que le cintre soit exactement centré sur la potence avant de le fixer.

Resserrez la ou les vis avec précaution en utilisant une clé dynamométrique. Vérifiez que les fentes de la potence sont parallèles l'une par rapport à l'autre et présentent la même largeur constante en haut et en bas (f).

Serrez ensuite les vis les unes après les autres en croix, c'est-à-dire alternativement et progressivement jusqu'à ce que vous ayez atteint avec la clé dynamométrique le seuil inférieur des couples de serrage recommandés.

Essayez de faire pivoter le cintre dans la potence **(a)** ; s'il bouge encore, serrez davantage les assemblages vissés **(b)**. Utilisez une clé dynamométrique et ne dépassez en aucun cas les couples de serrage maximaux ! Ils sont indiqués directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni. Si vous n'arrivez pas à bien serrer le cintre avec le couple de serrage indiqué, utilisez de la pâte de montage pour composants carbone.

Une fois le cintre réglé, vous devez ajuster les commandes de frein et de dérailleur. Pour ce faire, desserrez les vis à six pans creux sur les poignées. Ajustez les poignées sur le cintre. Asseyez-vous sur la selle et placez vos doigts sur les leviers de frein.

Assurez-vous que la main et l'avant-bras forment une ligne droite **(c)**. Resserrez les poignées avec une clé dynamométrique et vérifiez leur serrage en essayant de les faire pivoter sur le cintre ! Les leviers de freins ne doivent pas être absolument serrés. Il est avantageux qu'ils puissent bouger en cas de chute.

DANGER !

⚡ Vissez chacune des vis jusqu'à ce que la fente entre le capot de fixation et la potence présente la même largeur constante en haut et en bas. Serrez ensuite les vis les unes après les autres en croix **(d)**, c'est-à-dire alternativement et progressivement jusqu'à ce que vous ayez atteint avec la clé dynamométrique le seuil inférieur des couples de serrage recommandés.

DANGER !

⚡ Tenez compte du fait que les vis de la potence, du cintre, des embouts de cintre et des freins doivent être tournés selon des couples de serrage prescrits. Utilisez une clé dynamométrique et ne dépassez en aucun cas les couples de serrage maximaux ! Ces derniers sont disponibles au chapitre « Couples de serrage recommandés pour votre vélo SCOTT » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT, directement sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

Embouts de cintre

Les embouts de cintre, « bar ends », et les cintres à positions multiples offrent des possibilités de prise supplémentaires.

Les embouts de cintre sont montés en les orientant légèrement vers le haut. N'ajustez pas les embouts de cintre verticalement ou vers l'arrière, car ils pourraient vous blesser en cas de chute.

DANGER !

⚡ Tenez compte du fait que votre action de freinage peut être retardée dans certaines positions, si votre vélo est équipé d'embouts de cintre **(e)** ou d'un cintre à positions multiples. En effet, vos mains ne peuvent pas accéder facilement aux leviers de frein dans toutes les positions.

ATTENTION !

! Si vous souhaitez monter un cintre à positions multiples sur votre vélo SCOTT ou des embouts de cintre en aluminium ou en carbone de votre vélo SCOTT, assurez vous auprès de votre vélociste SCOTT que le montage est autorisé. Consultez le cas échéant votre vélociste SCOTT avant de procéder au montage.

SUSPENSIONS SUR LES VÉLOS SCOTT

SUSPENSION AVANT

De nombreux vélos SCOTT, et en particulier les vélos tout terrain, de cross et de trekking SCOTT, sont équipés de fourches suspendues **(f)**. Celles-ci permettent un meilleur contrôle du vélo SCOTT en conduite hors route ou sur des chaussées de mauvaise qualité en maintenant le pneu davantage en contact avec le sol. Elles amortissent en outre considérablement les secousses supportées par le cycliste et le vélo SCOTT. Les fourches suspendues se distinguent entre elles par les systèmes de suspension et d'amortissement utilisés. La fourche suspendue fonctionne normalement avec un ressort pneumatique ou un ressort acier.



L'amortissement lui-même est assuré habituellement avec de l'huile. Pour fonctionner de manière optimale, la fourche doit être ajustée en fonction du poids du cycliste, de la position assise et de l'usage auquel le vélo est destiné **(a)**. Faites régler impérativement la fourche par votre vélociste SCOTT au moment de la remise du vélo. Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Suspension avant » dans le manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques du fabricant de la fourche suspendue sur le CD-ROM SCOTT fourni.

DANGER !

⚡ La fourche suspendue doit être conçue et réglée de sorte qu'elle ne puisse talonner au pire que dans les cas extrêmes **(b)**. Une suspension trop souple (pression pneumatique insuffisante) se fait souvent sentir, et très souvent aussi entendre, à la dureté des chocs. Ceux-ci se produisent quand la fourche est comprimée de manière brusque et complète. Un talonnage fréquent de la fourche suspendue pourra détériorer la fourche et le cadre à long terme.

DANGER !

⚡ Si la fourche suspendue est trop amortie, il est possible qu'elle ne puisse plus se détendre entre des obstacles franchis rapidement. Risque de chute !

DANGER !

⚡ Ne manipulez pas de vis à la légère (en utilisant des outillages) si vous n'êtes pas absolument sûr qu'elles ont effectivement une fonction de réglage. Vous pourriez, sans le savoir, desserrer un mécanisme de fixation et compromettre ainsi la fiabilité de votre vélo. Risque de chute ! Les dispositifs de réglage de tous les fabricants sont généralement gradués ou signalés par un « + » (pour un amortissement plus grand/une suspension plus dure) et un « - ».

DANGER !

⚡ Les fourches suspendues sont conçues de manière à pouvoir ou devoir compenser les chocs. Si la fourche est rigide ou bloquée, les chocs seront transmis directement au cadre. La fourche elle-même et le cadre pourraient subir des dommages. Pour cette raison, si votre fourche suspendue est munie d'un dispositif Lock-out **(c)**, n'activez celui-ci que sur des parcours nivelés (routes, chemins de campagne) et jamais en terrain accidenté.

REMARQUE !

i Les fabricants de fourches suspendues joignent en règle générale une notice technique à leurs produits. Vous trouverez les notices sur le CD-ROM SCOTT fourni. Lisez attentivement la notice en intégralité avant de procéder à des modifications de réglage de la fourche ou des travaux d'entretien.

**REMARQUE !**

i Vous trouverez de plus amples informations sur le réglage et l'entretien de votre fourche suspendue sur les sites Internet suivants
www.srsuntour-cycling.com www.foxracingshox.de
www.rockshox.com www.rst.com.tw/en/

SUSPENSION ARRIÈRE

Les vélos à suspension intégrale SCOTT sont dotés, en plus de la fourche suspendue, d'un triangle arrière articulé **(d)** dont la suspension et l'amortissement sont assurés par un amortisseur. Cette suspension arrière permet une meilleure maîtrise du vélo SCOTT en conduite tout terrain ou sur des chaussées de mauvaise qualité. Elle amortit en outre considérablement les secousses supportées par le cycliste et le vélo SCOTT. L'amortisseur fonctionne normalement avec un ressort pneumatique ou – plus rarement – un ressort acier. L'amortissement lui-même est assuré habituellement avec de l'huile.

Pour fonctionner de manière optimale, l'amortisseur doit être ajusté en fonction du poids du cycliste, de la position assise et de l'usage auquel le vélo est destiné **(e)**. Faites régler impérativement la fourche par votre vélociste SCOTT au moment de la remise du vélo.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Suspension arrière » dans le manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques du fabricant de l'amortisseur sur le CD-ROM SCOTT fourni.

DANGER !

⚡ Les triangles arrières de cadres tout suspendus sont installés de telle sorte à pouvoir ou à devoir compenser les chocs. Si l'amortisseur est rigide ou bloqué, les chocs seront transmis directement au cadre. L'amortisseur lui-même et le cadre pourraient subir des dommages. Pour cette raison, si votre amortisseur est muni d'un dispositif Lock-out, n'activez celui-ci que sur des parcours nivelés (routes, chemins de campagne) et jamais en terrain accidenté.

DANGER !

⚡ La suspension arrière doit être conçue et réglée de sorte qu'elle ne puisse talonner au pire que dans les cas extrêmes **(f)**. Une suspension trop souple (pression pneumatique insuffisante) se fait souvent sentir, et très souvent aussi entendre, à la dureté des chocs. Ceci est le cas quand l'amortisseur est comprimé de manière brusque et complète. Un talonnage fréquent de l'amortisseur pourra détériorer l'amortisseur et le cadre à long terme.

DANGER !

⚡ Si le triangle arrière est trop amorti, il est possible qu'il ne puisse plus se détendre entre des obstacles franchis rapidement. Risque de chute !

DANGER !

⚡ Ne manipulez pas de vis à la légère (en utilisant des outillages) si vous n'êtes pas absolument sûr qu'elles ont effectivement une fonction de réglage. Vous pourriez, sans le savoir, desserrer un mécanisme de fixation et compromettre ainsi la fiabilité de votre vélo. Risque de chute ! Les dispositifs de réglage de tous les fabricants sont généralement gradués ou signalés par un « + » (pour un amortissement plus grand/une suspension plus dure) et un « - » (a).

REMARQUE !

i Les fabricants d'amortisseurs joignent en règle générale une notice technique à leur produit. Vous trouverez les notices sur le CD-ROM SCOTT fourni. Lisez attentivement la notice en intégralité avant de procéder à des modifications de réglage de l'amortisseur ou des travaux d'entretien.

REMARQUE !

i Vous trouverez de plus amples informations sur le réglage et l'entretien de votre fourche suspendue sur les sites Internet suivants
www.foxracingshox.de www.xfusionshox.com

FREINS

Les freins (b+c) permettent de moduler la vitesse du vélo en fonction du profil du terrain et des conditions de circulation. En cas de besoin, les freins de votre vélo SCOTT doivent aussi permettre l'arrêt immédiat du vélo.

Lorsque vous freinez à fond, votre centre de gravité se déplace de l'arrière vers l'avant en déchargeant la roue arrière. Si la surface de freinage offre une adhérence suffisante, la roue arrière aura alors tendance à décoller du sol et le vélo SCOTT à basculer sur la roue avant freinée (d). Ce problème devient particulièrement critique dans les descentes de montagne. Dans les situations de freinage à fond, il vous est donc recommandé de déporter votre centre de gravité le plus possible vers l'arrière et vers le bas.

Actionnez les deux freins simultanément (e), en tenant compte du fait que le frein avant peut, sur une surface adhérente, exercer une force de freinage beaucoup plus importante en raison du déplacement du centre de gravité vers l'avant.



En terrain meuble, sale et par temps humide, les conditions de freinage sont différentes. Ici, un surfreinage de la roue avant peut entraîner son dérapage.

Familiarisez-vous avec leur fonctionnement avant votre première sortie. Entraînez-vous à freiner sur votre vélo dans une zone à l'écart de la circulation.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Freins » dans le manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

DANGER !

⚡ L'affectation des leviers de freins peut varier selon le montage. Ainsi, le levier gauche peut commander sur un vélo aussi bien le frein avant que le frein arrière. Vérifiez sur la carte d'identification du vélo SCOTT que vous pouvez actionner le frein de la roue avant avec le même levier (droit ou gauche) que celui que vous utilisez habituellement. Si ce n'est pas le cas, faites intervertir les poignées de frein par votre vélociste SCOTT avant d'effectuer votre première sortie.

DANGER !

⚡ Familiarisez-vous avec le fonctionnement de vos freins en usant de prudence. Entraînez-vous aux freinages d'urgence à l'écart de la circulation, jusqu'à ce que vous ayez acquis une bonne maîtrise de votre vélo SCOTT. La pratique acquise peut vous permettre plus tard d'éviter un accident.

DANGER !

⚡ L'humidité diminue l'efficacité du freinage ainsi que l'adhérence des pneus sur le sol. Par temps de pluie, prévoyez des distances de freinage plus longues, réduisez votre allure et freinez avec prudence.

DANGER !

⚡ Veillez impérativement à maintenir les surfaces de freinage et les plaquettes de frein exemptes de cire, de graisse et d'huile (f). Risque d'accident !

ATTENTION !

! Pour le remplacement, utilisez uniquement des pièces de rechange garanties d'origine et appropriées. Votre vélociste SCOTT pourra vous conseiller.

REMARQUE !

i Lisez attentivement le chapitre « Freins » dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers des freins sur le CD-ROM SCOTT fourni avant de commencer de régler, d'effectuer une opération d'entretien ou des travaux quelconques sur les freins.

SYSTÈMES DE CHANGEMENT DE VITESSES

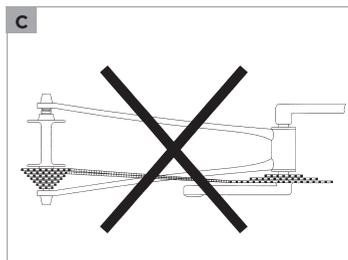
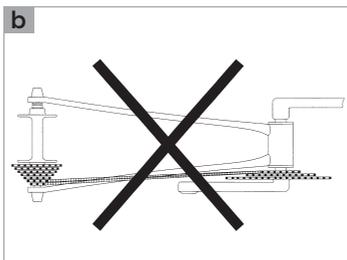
Le système de dérailleur sur votre vélo SCOTT permet au cycliste d'adapter son braquet au dénivelé ainsi qu'à la vitesse souhaitée.

Sur les vélos avec **dérailleurs (a)**, la sélection d'un petit braquet (chaîne engagée sur le petit plateau à l'avant et un grand pignon à l'arrière) vous permet de « grimper » des côtes à forte déclivité en sollicitant de vous un effort modéré, mais vous oblige en même temps à adopter une cadence de pédalage plus élevée. En revanche, la sélection d'un grand braquet en descente (chaîne engagée sur le grand plateau à l'avant et un petit pignon à l'arrière) vous permet de parcourir une distance plus grande par tour de manivelle et de rouler par conséquent à une vitesse élevée.

Vous devez continuer de pédaler pendant que le changement de vitesse s'effectue mais devez réduire en même temps la pression exercée sur les pédales. Notamment lors du passage des vitesses en avant sur les plateaux, vous devez réduire la vitesse ainsi que la pression.

Si les vélos SCOTT peuvent avoir jusqu'à 33 vitesses théoriques, vous disposez en réalité de 15 à 18 vitesses en pratique, en raison des recouvrements. Les combinaisons de vitesses où la ligne de chaîne croise l'axe longitudinal du vélo sont à éviter, car les frottements produits accélèrent l'usure de la chaîne et limitent le rendement. Cela est le cas, par ex., quand la chaîne est engagée sur le plus petit plateau à l'avant et sur l'un des trois plus petits pignons à l'arrière **(b)**, ou encore quand elle est engagée sur le plus grand plateau et l'un des grands pignons **(c)**.

Sur les vélos dotés de **moyeux à vitesses intégrées (d)** et de **boîtes de vitesses**, le numéro « 1 » signifie la première vitesse, à savoir la vitesse la plus facile. Les vitesses sont passées l'une après l'autre, avec les pédales arrêtées si possible, au moins pourtant avec une pression réduite sur les pédales. Le chiffre le plus élevé signifie la vitesse la plus haute.



Une chaîne ou une courroie sert à la transmission des forces de la manivelle vers la roue arrière.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Systèmes de changement de vitesses » dans le manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

ATTENTION !

i Entraînez-vous avant la première sortie à passer les vitesses à l'écart de la circulation, jusqu'à ce que vous soyez suffisamment familiarisé avec le maniement des manettes ou des poignées tournantes de votre vélo SCOTT.

ATTENTION !

i Veillez toujours à ce que le changement de vitesse s'effectue de la manière la plus silencieuse possible et sans à-coups.

REMARQUE !

i Lisez attentivement le chapitre « Systèmes de changement de vitesses » dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers des systèmes de passage de vitesses sur le CD-ROM SCOTT fourni avant de commencer de régler, d'effectuer une opération d'entretien ou des travaux quelconques.

CONTRÔLES APRÈS UNE CHUTE

1. Vérifiez que les roues sont encore correctement fixées dans leurs pattes de fixation **(e)** et centrées par rapport au cadre et à la fourche. Faites tourner les roues doucement et observez l'écart entre les flancs de la jante et les patins **(f)** ou les montants de la fourche et du cadre. Si l'écart varie sensiblement et que vous ne pouvez pas procéder à un centrage sur place, ouvrez légèrement les freins sur jante, si votre vélo en est équipé, en actionnant le mécanisme spécial pour que la jante puisse tourner sans frotter sur les patins. Attention : il est possible que vous ne disposiez plus alors de l'effet de freinage complet.

Peu importe si votre vélo est équipé de freins à disque ou de freins sur jante, vous devez demander à votre vélociste SCOTT de centrer les roues immédiatement après le retour. Pour de plus amples informations, reportez-vous aux chapitres « Freins », « Maniement des attaches rapides et des axes traversants » et « Roues et pneumatiques » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

2. Vérifiez que le cintre et la potence ne présentent ni torsion ni début de rupture et que leur position est correcte **(a)**. Vérifiez le serrage de la potence sur la fourche en essayant de bouger le cintre avec la roue avant maintenue en position. Appuyez-vous aussi sur les poignées de frein un court instant pour contrôler le bon serrage du cintre dans la potence.

Réajustez éventuellement les composants et resserrez les vis avec précaution jusqu'à obtenir un serrage fiable des composants **(b)**. Les couples de serrage maximaux sont indiqués directement sur les composants ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux chapitres « Ajustement du vélo SCOTT au cycliste » et « Jeu de direction » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

3. Vérifiez si la chaîne est encore engagée sur les plateaux et les pignons. Si le vélo SCOTT est tombé du côté des dérailleurs, vérifiez leur fonctionnement. Demandez à une personne de soulever le vélo SCOTT au niveau de la selle et passez les vitesses une à une avec précaution. Surveillez notamment l'écart du dérailleur arrière par rapport aux rayons dans les petites vitesses, c'est à dire quand la chaîne est engagée sur les plus gros pignons **(c+d)**.

Si le dérailleur arrière ou la patte de fixation du dérailleur est tordu(e), le dérailleur peut venir se coincer dans les rayons. Le dérailleur, la roue arrière et le cadre risqueraient alors d'être irrémédiablement endommagés.

Vérifiez également le fonctionnement du dérailleur avant. Si le dérailleur est décalé, il peut faire dérailler la chaîne et interrompre ainsi la transmission de votre vélo SCOTT. Risque de chute !

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Systèmes de changement de vitesses » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

4. Vérifiez l'alignement correct de la selle par rapport au cadre en prenant la boîte de pédalier ou le tube supérieur **(a)** comme repère. Desserrez éventuellement la fixation de la tige de selle, ajustez la selle, puis resserrez la fixation.

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux chapitres « Ajustement du vélo SCOTT au cycliste » et « Maniement des attaches rapides et des axes traversants » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

5. Soulevez légèrement votre vélo SCOTT, puis lâchez-le pour le faire rebondir sur le sol **(e)**. Si vous percevez un cliquetis, tentez d'en déterminer l'origine. Contrôlez éventuellement les paliers et les assemblages vissés. Resserrez-les le cas échéant.
6. Pour terminer, vérifiez encore une fois l'état général du vélo SCOTT, afin de repérer d'éventuelles déformations, altérations de couleur ou fissures **(f)**.

DANGER !

⚡ N'enfourchez votre vélo SCOTT que si le contrôle de tous les points énumérés ci-dessus est satisfaisant et rentrez par le chemin le plus court en roulant très prudemment. Évitez d'accélérer et de freiner brusquement et ne roulez pas en danseuse. Si vous avez des doutes sur la fiabilité de votre vélo SCOTT, faites-vous ramener en voiture pour éviter tout risque inutile.

DANGER !

⚡ Arrivé chez vous, procédez encore une fois à un contrôle approfondi de votre vélo SCOTT. Les pièces endommagées doivent être réparées ou remplacées. Demandez conseil à votre vélociste SCOTT. Pour de plus amples informations sur les pièces en carbone, reportez-vous au chapitre « Le carbone - un matériau particulier » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.



DANGER !

⚡ Des pièces déformées, en particulier si elles sont en aluminium, peuvent se rompre subitement. Vous ne devez pas essayer de les redresser, car cela aggraverait encore le risque de rupture. Ceci vaut en particulier pour la fourche, le cintre, la potence, les manivelles, la tige de selle et les pédales. En cas de doute, il est toujours préférable de faire remplacer ces composants, qui sont critiques pour votre sécurité. Demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

DANGER !

⚡ Si vous avez un vélo SCOTT en carbone ou doté de composants en carbone (a), vous devez impérativement le faire inspecter par votre vélociste SCOTT après une chute ou un incident comparable. Le carbone est un matériau extrêmement rigide permettant la conception de composants à la fois très résistants et très légers. Cependant, à la différence des composants en acier et en aluminium, les composants en carbone ont la particularité de ne pas révéler de déformations visibles si d'éventuelles surcharges ont endommagé leur structure interne constituée de nappes de fibres de carbone. Un composant endommagé peut rompre subitement. Risque de chute !

ATTENTION !

! Vérifiez après une chute ou après le renversement de votre vélo SCOTT le fonctionnement et en particulier la vis de butée du dérailleur arrière.

LE CARBONE - UN MATÉRIAU PARTICULIER

Les produits fabriqués en plastique renforcé de fibres de carbone (PRFC) présentent certaines caractéristiques particulières. Le carbone (b) est un matériau extrêmement résistant permettant la fabrication de composants offrant à la fois une grande rigidité et un poids réduit.

Cependant, les composants en carbone ne se déforment pas forcément de manière visible et durable à la suite d'une surcharge, bien que la structure interne constituée par leurs fibres puisse déjà être abîmée. Il est alors possible qu'une pièce en carbone, déjà endommagée à la suite d'une sollicitation excessive, cède d'un coup à l'improviste, provoquant une chute aux conséquences imprévisibles. C'est pourquoi nous vous recommandons, après un incident comme par exemple une chute, de faire inspecter le composant impliqué, ou mieux encore, le vélo SCOTT tout entier par votre vélociste SCOTT.

Remplacez immédiatement une pièce endommagée (c) ! Veillez à ce qu'elle ne puisse être réutilisée par un tiers en prenant des mesures appropriées, par ex. en la sciant. Les cadres en carbone endommagés peuvent être réparés éventuellement. Demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

Les composants en carbone ne doivent en aucun cas être exposés à des températures élevées. Aussi, ne soumettez jamais un composant à un revêtement poudre ou laque. La chaleur nécessaire à ces traitements pourrait le détruire. Évitez absolument de laisser des pièces en carbone exposées à un rayonnement solaire intense ou de les stocker près d'une source de chaleur.

Le carbone est également sensible à la pression. Vous ne devez donc pas fixer votre cadre SCOTT avec un dispositif de serrage non conforme du support de roue (d).

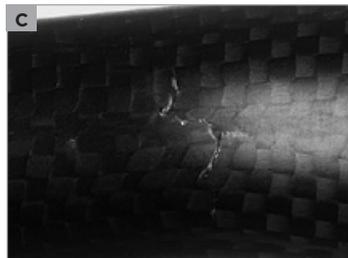
Les composants en carbone, comme toutes les pièces de construction légère, ont une durée de vie très limitée. Pour cette raison, faites contrôler le cintre et la potence à intervalles réguliers (par ex. tous les 3 ans) selon la fréquence et l'intensité de leur utilisation et ce, même s'ils n'ont été impliqués dans aucun accident ou n'ont subi aucune sollicitation excessive.

Protégez votre vélo SCOTT, en particulier le cadre et ses composants en carbone, lorsque vous le transportez dans le coffre de votre voiture (e). Pour éviter les endommagements de ce matériau fragile, protégez-le avec des couvertures, des tubes en mousse et similaire (f). Ne posez pas de sacs sur un vélo SCOTT installé en position couchée dans la voiture.

Garez votre vélo SCOTT toujours soigneusement et veillez à ce qu'il ne puisse pas se renverser. Un cadre ou des composants en carbone peuvent être endommagés à la suite d'une simple chute, par ex. en heurtant une arête saillante.

DANGER !

⚡ N'utilisez plus votre vélo SCOTT si certains composants en carbone font entendre des craquements ou présentent des détériorations visibles telles que des entailles, des fissures, des bosses, des altérations de couleur, etc. Contactez immédiatement votre vélociste SCOTT pour qu'il effectue un contrôle minutieux des pièces en question.



DANGER !

⚡ Ne fixez en aucun cas des embouts ou un prolongateur aéro sur un cintre en carbone, à moins qu'ils n'aient été spécialement autorisés pour cet usage. Ne raccourcissez pas les cintres en carbone et ne fixez pas les poignées de commande frein/dérailleur plus au centre du cintre qu'il est indiqué ou nécessaire. Risque de rupture !

DANGER !

⚡ Veillez à ce que les surfaces de serrage soient absolument exemptes de graisse si elles doivent être en contact avec des composants en carbone ! La graisse, en pénétrant dans leur surface, réduit considérablement leur coefficient de frottement et empêche une fixation fiable dans la plage des couples de serrage autorisée. Il est possible qu'une fois graissés, les composants en carbone ne puissent plus être fixés correctement par la suite. Utilisez une pâte de montage spéciale pour les composants en carbone, laquelle est proposée par divers fabricants.

ATTENTION !

! Sur la plupart des porte-vélos, les étriers de fixation trop étroits peuvent écraser les tubes de cadre surdimensionnés ! Endommagés de cette manière, des cadres en carbone peuvent céder brusquement par la suite. Les magasins d'accessoires autos proposent des modèles spéciaux adaptés au transport de tels vélos (a). Informez-vous dans ces magasins sur de tels modèles et demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

ATTENTION !

! Ne fixez en aucun cas un cadre ou une tige en carbone sur un pied de montage (b) ! Vous pourriez l'abîmer. Montez une tige de selle résistante (par ex. en alu) sur le cadre puis fixez celle-ci dans le pied de montage, ou utilisez un modèle de pied supportant le cadre en trois points intérieurs ou bien un modèle fixant la fourche et soutenant la boîte de pédalier.

REMARQUE !

i Pour protéger votre vélo en carbone contre les abrasions causées par les gaines et contre les projections de pierres, apposez sur les parties exposées du cadre, en particulier sur le tube de direction et la face inférieure du tube diagonal, des autocollants de protection (c). Vous les trouverez chez votre vélociste SCOTT.

CONSEILS GÉNÉRAUX SUR L'ENTRETIEN ET LES RÉVISIONS**ENTRETIEN ET RÉVISION DE VOTRE VÉLO SCOTT**

À la remise de votre vélo SCOTT par votre vélociste SCOTT, celui-ci est entièrement monté et prêt à rouler. Néanmoins, vous devrez par la suite entretenir votre vélo SCOTT régulièrement (d) et le confier à votre vélociste SCOTT pour des révisions périodiques. Ce n'est qu'ainsi que vous pourrez profiter du fonctionnement durable de tous les composants.

Soumettez votre vélo à une première révision dès les premiers 100 à 300 kilomètres, après 5 à 15 heures de service ou au bout de quatre à six semaines après l'achat, en ne dépassant toutefois pas un délai de trois mois. Cette première révision de votre vélo SCOTT est indispensable car, dans cette courte période, les rayons des roues subissent un tassement et le système de changement de vitesses peut se dérégler. Ce phénomène de rodage est inévitable. Convenez avec votre vélociste SCOTT d'une date pour la révision de votre nouveau vélo SCOTT. Cette première révision est cruciale pour garantir un fonctionnement fiable et durable de votre vélo SCOTT.

Après un délai de rodage, vous devez demander à votre vélociste SCOTT de procéder l'entretien de votre vélo SCOTT à intervalles réguliers, c.-à-d. conformément au calendrier d'entretien et de maintenance SCOTT. Si vous roulez fréquemment sur des routes en mauvais état, les intervalles de révision seront plus courts que ceux mentionnés dans le plan d'entretien SCOTT. L'hiver est un bon moment pour envoyer votre vélo SCOTT à une inspection annuelle, car votre vélociste SCOTT dispose dans cette période de beaucoup de temps.

Les révisions régulières et le remplacement dans les délais des pièces d'usure, comme par ex. les chaînes, garnitures de frein (e) ou le changement de câbles et de gaines (f) font partie de l'utilisation conforme à l'usage prévu de votre vélo SCOTT. Ils permettent de garantir le bon fonctionnement et ont donc une influence sur la responsabilité pour défauts matériels et la garantie.

Pour de plus amples informations, reportez-vous au chapitre « Calendrier d'entretien et de maintenance SCOTT » dans la présente notice succincte SCOTT ainsi que dans votre manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.



DANGER !

⚡ Les révisions et les réparations sont des tâches délicates et complexes qui doivent être confiées à un vélociste SCOTT. Des révisions négligées ou réalisées de manière non professionnelle peuvent entraîner une défaillance de certains organes du vélo SCOTT. Risque d'accident ! Effectuez uniquement les travaux pour lesquels vous disposez des connaissances nécessaires et des outils appropriés, par ex. une clé dynamométrique (a).

ATTENTION !

! Utilisez uniquement des pièces de rechange d'origine si un remplacement s'avère nécessaire. Des pièces de rechange d'autres fabricants, comme par exemple des patins ou des pneumatiques d'autres dimensions, peuvent compromettre la fiabilité de votre vélo SCOTT. Risque d'accident !

NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE ROUTINE DE VOTRE VÉLO SCOTT

La transpiration, l'encrassement, la salinité (le sel épandu en hiver) sont autant de facteurs néfastes pour votre vélo SCOTT. Il est pour cette raison important que vous nettoyez régulièrement tous les composants.

Évitez le nettoyage à l'aide d'un nettoyeur à haute pression. Le jet puissant de vapeur haute pression est capable de contourner les joints d'étanchéité et d'atteindre les paliers et les roulements. Il peut diluer les lubrifiants, ce qui a pour conséquence d'accroître les frottements. La conséquence à moyen terme : une abrasion accrue des surfaces de roulement, un fonctionnement inégal des roulements. Le jet à vapeur peut en outre décoller les pastilles de protection et autres autocollants du cadre et de la jante.

Optez pour un procédé de nettoyage moins agressif pour votre vélo : un jet d'eau à faible pression ou un seau d'eau, une éponge ou un gros pinceau. Un nettoyage manuel vous permettra de plus de détecter assez tôt des dommages de peinture, des pièces usées ou des défauts.

Après le nettoyage et le séchage, nous vous conseillons de contrôler l'état d'usure de la chaîne (b) et de la lubrifier (c) (voir le chapitre « Chaîne de vélo » dans le manuel d'utilisation détaillé SCOTT et les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni).

Essayez les surfaces lisses de la fourche suspendue (d) et de l'amortisseur pour les sécher et vaporisez un peu de d'huile spéciale dessus.

Appliquez de la cire dure de qualité courante sur la peinture, les surfaces métalliques et en carbone (hormis les surfaces de freinage et des disques) pour les entretenir. Polissez après le séchage.

DANGER !

⚡ N'appliquez pas de produit d'entretien ni d'huile sur les patins de freins, les disques de frein ou sur les surfaces de freinage des jantes. Cela pourrait rendre les freins inopérants ! Évitez absolument d'appliquer de la graisse ou du lubrifiant dans les zones de serrage en carbone, par ex. au niveau du cintre, de la potence, de la tige de selle et du tube de selle. Il est possible qu'une fois graissés, les composants en carbone ne puissent plus être fixés correctement par la suite.

DANGER !

⚡ Lors du nettoyage (e), soyez attentif à la présence éventuelle de fissures (f), de rayures, de déformations ou d'altérations de couleur du matériel. Faites remplacer les composants défectueux sans tarder et effectuez des retouches sur la peinture endommagée. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

ATTENTION !

! Enlevez les résidus de graisse ou d'huile adhérant sur les surfaces de la peinture et du carbone avec un produit nettoyant à base de pétrole. Proscrivez absolument l'emploi de dégraisseurs contenant de l'acétone, du chlorure de méthyle ou autres, ainsi que l'emploi de détergents, non neutres ou chimiques, contenant des solvants. Ces produits pourraient attaquer les surfaces.

ATTENTION !

! Évitez de nettoyer votre vélo SCOTT avec un jet d'eau ou un nettoyeur haute pression ou si vous le faites, maintenez au moins une certaine distance par rapport au cadre et aux composants. Évitez en outre de viser les paliers.



CONSERVATION OU RANGEMENT DE VOTRE VÉLO SCOTT

Si votre vélo SCOTT bénéficie d'un entretien régulier en saison, il ne requiert pas de mesures particulières pour son rangement temporaire, exceptées les mesures de protection contre le vol. Rangez votre vélo de préférence dans un endroit sec et bien aéré.

Si vous stockez votre vélo SCOTT sur une période assez longue, par ex. la période d'hiver, vous devez prendre en considération certains points : Pendant un séjour de longue durée, les chambres à air ont tendance à se dégonfler. Le stationnement prolongé de votre vélo SCOTT sur des pneus dégonflés peut entraîner une dégradation de leur structure. Pour y remédier, suspendez ou accrochez les roues ou le vélo SCOTT **(a)** entier au mur, ou bien contrôlez régulièrement la pression de gonflage **(b)**. Nettoyez votre vélo SCOTT avant d'effectuer un traitement anticorrosion. Vous trouverez chez votre vélociste SCOTT des produits d'entretien spécialement conçus pour cet usage, par ex. de la cire à pulvériser **(c)**.

Démontez la tige de selle et faites sécher les éventuelles infiltrations d'humidité. Vaporisez un peu d'huile dans le tube de selle en métal, mais pas si vous avez un cadre en carbone. Passez sur le petit plateau à l'avant et sur le petit pignon à l'arrière. De cette manière, les câbles et les ressorts ne seront plus sous tension.

ATTENTION !

! N'accrochez pas votre vélo SCOTT sur les jantes en carbone. Montez plutôt au moins une roue en aluminium.

REMARQUE !

i En période hivernale, il ne faut pas craindre les files d'attente dans les magasins de vélo SCOTT. Beaucoup proposent pendant cette période des check-ups annuels à des prix promotionnels. Profitez de cette période où vous n'utilisez pas votre vélo SCOTT pour le faire réviser par votre vélociste SCOTT !



CALENDRIER D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE SCOTT

Même après la période de rodage, vous avez tout intérêt à faire réviser votre vélo SCOTT à intervalles réguliers. Les intervalles indiqués dans le tableau suivant sont donnés à titre indicatif pour les cyclistes parcourant entre 1 000 et 2 000 km (soit l'équivalent de 50 à 100 heures de service) par an.

Si vous effectuez régulièrement un kilométrage plus important, ou roulez très fréquemment sur des chaussées en mauvais état, les intervalles d'entretien mentionnés dans le plan d'entretien SCOTT seront plus courts compte tenu de l'utilisation plus intense.

Composant	Activité	Avant chaque sortie	Une fois par mois	Une fois par an	Autres intervalles
Éclairage	Vérifier le fonctionnement	▪			
Pneus	Vérifier la pression de gonflage Contrôler empreintes et flancs	▪	▪		
Freins (de jante)	Contrôler la course de levier, l'état d'usure et la position des patins par rapport aux jantes ; test de freinage à l'arrêt	▪			
Freins (sur jante hydraulique)	Contrôler la course de levier, l'état d'usure et la position des patins par rapport aux jantes ; test de freinage à l'arrêt	▪			
Freins (à disque mécaniques)	Contrôler la course de levier, l'état d'usure et test de freinage à l'arrêt	▪			
Freins (tambour/rouleaux)	Contrôler la course des leviers ; test de freinage à l'arrêt	▪			
Freins, garnitures, câbles (de jante)	Nettoyer		▪		
Câbles de frein/patins/gaines	Contrôle visuel		▪		
Freins (à disque)	Contrôler la course des leviers, l'épaisseur des patins, l'étanchéité, test de freinage à l'arrêt Changer le liquide de frein (dans le cas de liquide DOT)	▪		○	
Amortisseur	Grosse maintenance			○	
Fourche suspendue	Contrôler les vis et éventuellement resserrer Grosse maintenance (changer l'huile)			○	
Jantes (pour freins sur jante)	Contrôler l'épaisseur des parois, éventuellement remplacer				○ après le 2e jeu de patins au plus tard
Fourche (rigide)	Vérifier et éventuellement changer				○ au moins tous les 2 ans
Boîtier de pédalier	Vérifier le jeu des roulements Démonter et graisser de nouveau (cuvettes)		▪	○	
Chaîne	Contrôler et évent. graisser Vérifier l'usure, éventuellement remplacer, système de dérailleur	▪			○ à partir de 1000 km ou 50 heures de service

Composant	Activité	Avant chaque sortie	Une fois par mois	Une fois par an	Autres intervalles
Tige de selle télescopique	Effectuer la révision			■	
Manivelles	Contrôler et éventuellement resserrer		■		
Peinture/surface anodisée/carbone	Protection de surface				■ tous les six mois minimum
Roues/rayons	Vérifier le centrage et la tension des rayons Centrer ou retendre		■		○ si nécessaire
Cintre et potence (en aluminium et carbone)	Contrôler ou remplacer				○ au moins tous les 2 ans
Jeu de direction	Vérifier le jeu des roulements Regraisser		■		○
Surfaces métalliques	Protection de surface (exception : flancs de jante dans le cas de freins sur jante, disques de frein)				■ au moins tous les 6 mois
Moyeux	Vérifier le jeu des roulements Regraisser		■		○
Pédales (toutes)	Vérifier le jeu des roulements		■		
Pédales (automatiques)	Nettoyer, lubrifier le mécanisme d'enclenchement		■		
Tige de selle/potence	Contrôler les vis Démonter et lubrifier Carbone : nouvelle pâte de montage (pas de graisse !)		■		○
Dérailleur AR/AV	Nettoyer, lubrifier		■		
Attaches rapides/axes traversants	Contrôler la bonne fixation	■			
Vis et écrous (moyeux à vitesses intégrées, garde-boues etc.)	Contrôler et si nécessaire, resserrer		■		
Valves	Contrôler la bonne fixation	■			
Câbles dérailleurs/freins)	Démonter et lubrifier			○	

Les opérations repérées par « ■ » sont à la portée de toute personne possédant une certaine habileté et expérience manuelles et disposant de l'outillage approprié (par ex. clé dynamométrique). Si les contrôles font apparaître des défauts, prenez immédiatement des mesures appropriées. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

Les travaux repérés par « ○ » doivent être réalisés uniquement par votre vélociste SCOTT.

REMARQUE !

 Dans l'intérêt de votre sécurité, amenez le vélo SCOTT à votre vélociste SCOTT pour une première révision au bout de 100 à 300 km, 5 à 15 heures de service, ou après quatre à six semaines, au plus tard cependant après les trois mois qui suivent l'achat.

COUPLES DE SERRAGE RECOMMANDÉS POUR VOTRE VÉLO SCOTT

Pour garantir la fiabilité de votre vélo SCOTT, il est indispensable de serrer les fixations des composants soigneusement et de les contrôler régulièrement. Utilisez de préférence une clé dynamométrique qui produise un clic ou se déclique quand le couple de serrage sélectionné est atteint. Effectuez le serrage du composant progressivement, par petits paliers d'un demi-newton-mètre, en partant d'un couple de serrage inférieur au couple de serrage maximum prescrit et en contrôlant régulièrement le serrage du composant. Ne dépassez en aucun cas le couple maximal prescrit par le fabricant.

Sur les pièces ne présentant aucune indication, commencez le serrage à 2 Nm. Respectez les valeurs de serrage indiquées et observez les valeurs sur les composants eux-mêmes et/ou dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni.

Composant	Assemblages vissés	Shimano ¹ (Nm)	SRAM/Avid ² (Nm)	Tektro ³ (Nm)	TRP ⁴ (Nm)
Dérailleur AR	Fixation (au cadre/sur patte de fixation)	8 - 10	8 - 10		
	Fixation du câble	5 - 7	4 - 5		
	Galets du dérailleur	3 - 4			
Dérailleur AV	Fixation au cadre	5 - 7	5 - 7		
	Fixation du câble	5 - 7	5		
Poignée de commande	Fixation au cintre	5	2,5 - 4		
	Cache-trou	0,3 - 0,5			
Poignée de frein	Fixation au cintre	6 - 8	5 - 7	6 - 8	
	Levier de frein CLM			5 - 7	
Moyeu	Levier de serrage de l'attache rapide	5 - 7,5			
	Contre-écrou de réglage des paliers sur les moyeux à attache rapide	10 - 25			
	Écrou de sûreté sur cassette	29 - 49	40		
Moyeu à rapports intégrés	Écrou de l'axe	30 - 45			
Manivelle	Fixation de manivelle (emmanchement carré, sans graisse)	35 - 50			
	Fixation de manivelle (Shimano Octalink)	35 - 50			
	Fixation de manivelle (Shimano Hollowtech II)	12 - 15			
	Fixation de manivelle (Isis)		31 - 34		
	Fixation de manivelle (Giga X Pipe)		48 - 54		
	Fixation de plateau	8 - 11	12 - 14 (acier)		
				8 - 9 (Alu)	
Boîtier de pédalier à cartouche étanche	Boîtier (emmanchement carré)	49 - 69			
	Boîtier (Shimano Hollowtech II, SRAM Giga X Pipe)	35 - 50			
Pédale	Shimano Octalink	50 - 70			
	Axe de pédale	35			
Chaussure	Cale (« cleat »)	5 - 6			
	Crampon (« spike »)	4			
Frein (Frein V-Brake)	Fixation du câble	6 - 8	6 - 8	6 - 8	6 - 8
	Fixation de porte-patin	6 - 8	6 - 8	6 - 8	6 - 8
	Fixation de patin	1 - 2			
	Tasseau de frein fourche/cadre			8 - 10	

¹ www.shimano.com ² www.sram.com ³ www.tekro.com ⁴ www.trpbrakes.com

COUPLES DE SERRAGE RECOMMANDÉS POUR LES FREINS À DISQUE ET LES FREINS SUR JANTE HYDRAULIQUES SUR VOTRE VÉLO SCOTT

Composant	Shimano ¹ (Nm)	Avid ² (Nm)	Tektro ³ (Nm)	TRP ⁴ (Nm)	Magura HS ⁵ (Nm)
Fixation d'étrier de frein sur le cadre/la fourche	6 - 8	9 - 10 (adaptateur IS) 8 - 10 (étrier de frein)	6 - 8	6 - 8	6
Fixation de poignée de frein sur le cintre					
- Fixation à une vis	6 - 8	Discrete Clamp Bolt/ Hinge Clamp Bolt/ XLoc Hinge Clamp Bolt: 5 - 6 Pinch Clamp Bolt: 2,8 - 3,4 Split Clamp Bolts/ Match Maker Bolts: 3 - 4	5 - 7		4
- Fixation à deux vis		4 - 5			
Raccord écrou de la durite sur la poignée et durite normale sur l'étrier de frein	5 - 7	5			4
Inserts pour durite sur étrier de frein (durite Disc-tube)	5 - 7				
Couvercle de réservoir d'expansion	0,3 - 0,5				
Ventilation étrier de frein	4 - 6		4 - 6		
Ventilation levier de frein			2 - 4		
Fixation de disque de frein (6 trous)	4	6,2	4 - 6	6 - 8	
Fixation de disque de frein (Centerlock)	40				
Durite (raccord écrou) raccordement direct					4
Cylindre récepteur (vis de purge)					4
Cale de transport sur l'étrier de frein			3 - 5		
Fixation du câble sur l'étrier de frein				4 - 6	

¹ www.shimano.com ² www.sram.com ³ www.tekro.com ⁴ www.trpbrakes.com
⁵ www.magura.com

Ces valeurs sont les valeurs indicatives des équipementiers susnommés. Tenez compte des valeurs dans les notices techniques des équipementiers sur le CD-ROM SCOTT fourni. Ces valeurs ne sauraient s'appliquer sans restriction aux composants d'autres fabricants.

REMARQUE !

 Dû au nombre incalculable de composants sur le marché, il est impossible de prévoir quel produit sera monté en tant que composant de rechange ou lors d'un montage par des tiers. De ce fait, aucune responsabilité ne peut être assumée pour de tels ajouts et modifications quant à la compatibilité, les couples de serrage etc. La personne qui assemble ou modifie le vélo SCOTT doit assurer que le vélo est assemblé conformément à l'état de la science et de la technique.

REMARQUE !

 Sur certaines pièces, les couples de serrage sont indiqués sur la pièce en elle-même. Utilisez une clé dynamométrique et ne dépassez en aucun cas les couples de serrage maximaux ! En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

GARANTIE LÉGALE CONTRE LES VICES CACHÉS ET GARANTIE COMMERCIALE

Votre vélo SCOTT a été fabriqué avec soin et vous a été normalement remis par votre vélociste SCOTT entièrement assemblé.

Pendant les deux premières années suivant l'achat, vous bénéficiez entièrement de la garantie légale contre les vices cachés. Si vous deviez déceler un vice, adressez-vous à votre vélociste SCOTT comme interlocuteur.

Pour permettre un traitement convenable de votre réclamation, il est nécessaire que vous présentiez le justificatif d'achat, la carte d'identification du vélo SCOTT, le protocole de remise SCOTT et les certificats de révision. Conservez ces documents soigneusement.

Pour garantir un fonctionnement durable et fiable de votre vélo SCOTT, vous devez uniquement l'utiliser conformément à l'usage auquel il est destiné (voir le chapitre « Utilisation conforme à l'usage prévu de votre vélo SCOTT » et la carte d'identification du vélo SCOTT). Tenez compte des limites de poids autorisées indiquées sur la carte d'identification du vélo SCOTT. Vous devez en outre respecter les consignes de montage des fabricants (en particulier concernant les couples de serrage des vis), ainsi que les intervalles d'entretien prescrits.

Veillez à effectuer les contrôles et les travaux énumérés dans le présent manuel et les notices annexes fournies (voir le chapitre « Calendrier d'entretien et de maintenance SCOTT »), voire à remplacer, en cas de nécessité, les composants importants pour votre sécurité, comme le cintre, les freins, etc.

DANGER !

 Tenez compte du fait que certains accessoires peuvent affecter considérablement les caractéristiques du vélo SCOTT. En cas de doute ou si vous avez des questions, demandez conseil à votre vélociste SCOTT.

REMARQUE !

 Cette réglementation concerne uniquement les pays qui ont ratifié le projet de loi de l'UE, comme par ex. la République Fédérale d'Allemagne. Renseignez-vous sur la réglementation en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

LES PIÈCES D'USURE

Certains composants de votre vélo SCOTT sont soumis à une usure, de par la nature même de leur fonction. À quelle vitesse et quel degré cette usure intervient, dépend de l'entretien et de la maintenance auxquelles le vélo SCOTT est soumis ainsi qu'aux conditions de son utilisation (kilométrage, déplacements sous la pluie, encrassement, exposition à un environnement salin, etc.). Un vélo SCOTT peut aussi connaître une usure accrue s'il est garé fréquemment ou en permanence dans un espace non abrité et exposé aux intempéries.

Une maintenance et un entretien réguliers augmentent la durée de vie du vélo. Cependant, les pièces listées ci-dessous doivent être remplacées, une fois atteinte leur limite d'usure :

- Chaîne de transmission
- Garnitures de frein (patins ou plaquettes de frein)
- Liquide de frein hydraulique (DOT)
- Disques de frein
- Câbles de frein
- Gaines de frein ou durites
- Joints d'étanchéité d'éléments de suspension
- Flancs de jante (dans le cas de freins sur jante)
- Ampoules à incandescence / LED
- Poignées en caoutchouc
- Fluide hydraulique
- Plateaux
- Protections des bases
- Roulements dans les moyeux, joints etc.
- Ruban de cintre
- Lampes d'éclairage
- Pneus
- Pignons
- Couverture de selle / selle
- Galets de dérailleur
- Câbles de changement de vitesses
- Gaines de câbles de changement de vitesses
- Chambres à air
- Lubrifiants

ATTENTION !

! Enregistrez votre vélo SCOTT en ligne sur www.scott-sports.com. Cet enregistrement est nécessaire pour bénéficier de la garantie étendue.

DANGER !

⚡ Enregistrez votre vélo SCOTT en ligne sur www.scott-sports.com dans un délai de 10 jours à compter de la date d'achat. En outre, vos données peuvent servir à votre sécurité, puisqu'elles nous donnent la possibilité de vous informer sur les mesures.

GARANTIE SUR LES VÉLOS SCOTT

Étendue de la garantie Pour l'achat d'un vélo identifié par la marque SCOTT, entièrement monté par un vélociste SCOTT agréé ou par SCOTT (désigné ci-après par le « Produit »), SCOTT garantit le cadre, le triangle arrière et la fourche (dans la mesure où il s'agit d'une fourche SCOTT) contre les défauts matériels et de fabrication avec pour date d'effet le moment du transfert des risques.

Durée de validité de la garantie La présente garantie volontaire du producteur est limitée à cinq ans pour les cadres et bras oscillants, respectivement deux ans pour les fourches, à partir de la date d'achat du Produit et est limitée au premier acquéreur du Produit, à condition que le vélo SCOTT fut enregistré sur www.scott-sports.com dans un délai de 10 jours à compter de la date d'achat. Cette garantie n'est accordée qu'au premier acheteur. Si le produit est transféré à une seconde personne, la garantie devient caduque.

La garantie limitée à 5 ans sur le triangle arrière et le cadre n'est accordée que dans la mesure et tant que le vélo fait l'objet d'une révision 1 x par an conformément aux instructions de révision jointes à la présente notice. Cette révision doit être confirmée par un cachet et la signature du vélociste. En cas d'oubli d'une telle révision, la période de garantie de 5 ans sur le cadre et le triangle arrière est réduite à une durée de 3 ans. Les coûts relatifs à la révision et l'entretien sont à la charge du propriétaire du vélo.

Concernant les modèles Gambler, Voltage Fr et Volt-X, la garantie est limitée à une période de 2 ans.

Une garantie est accordée pour la période de garantie restante et conformément aux dispositions de garantie initiales sur tous les produits réparés ou remplacés, dans la limite autorisée par la loi.

Cette garantie accordée par SCOTT constitue une garantie fabricant sur une base volontaire, applicable partout dans le monde. Dans la mesure où autorisé par la loi et d'absence d'une période de garantie légale plus courte, les garanties légales sont limitées à une période de 5 ou 2 ans maximum à compter de la date d'achat du produit et au profit de premier acheteur du produit.

Prestations de SCOTT en cas de prise en charge de la garantie SCOTT remplacera le produit défectueux par un produit de qualité ou de nature similaire, le réparera ou remboursera le prix d'achat (après présentation du justificatif d'achat du produit), à sa seule discrétion. Les composants non défectueux sont remplacés à vos frais. Dans un tel cas, nous vous contacterons avant le remplacement de la pièce non défectueuse pour accord de votre part.

Qu'est-ce que la présente garantie ne couvre pas? La présente garantie ne couvre pas les défauts qui n'existaient pas au moment du transfert des risques. La présente garantie ne couvre pas les produits destinés à la location. La présente garantie ne couvre pas les achats de vélos non entièrement montés.

La présente garantie ne couvre pas des défauts causés par l'usure normale (une liste détaillée des pièces d'usure figure dans le manuel), accident, négligence, manipulation non conforme, abus, utilisation non conventionnelle, changement de couleur sous forme de rayons de soleil, force majeure, montage non conforme, non-respect des recommandations de maintenance et entretien, services ou réparations non conformes ou incorrectement réalisés par une personne autre qu'un revendeur SCOTT agréé, utilisation de pièces ou outils non conformes avec le produit, ainsi que toute modification au niveau de la construction d'origine ou de l'équipement du produit. Tous les produits sont accompagnés d'un manuel ; veuillez soigneusement suivre les instructions qui s'y trouvent ou qui sont indiquées ailleurs sur le produit. Dans la mesure où la loi l'autorise, les dommages collatéraux et indirects ne sont pas couverts par la présente garantie.

Réclamation Pour faire valoir votre droit à garantie, veuillez informer SCOTT du défaut sur lequel porte la garantie pendant la période de garantie et remettez le produit dans les meilleurs délais et à vos frais à SCOTT à des fins de contrôle. Veuillez contacter le vélociste SCOTT agréé, le service clients SCOTT ou l'importateur SCOTT national à cet effet (pour trouver les revendeurs, rendez-vous sur www.scott-sports.com). Tous les produits retournés doivent être accompagnés du justificatif d'achat établi par un vélociste SCOTT agréé, sans quoi la réclamation ne pourra pas être prise en compte. En cas de remplacement du produit ou de remboursement du prix d'achat, le produit retourné revient dans le domaine de propriété de SCOTT.

À la fin du manuel d'utilisation, vous trouverez un protocole de remise, dont une copie est archivée chez le vélociste SCOTT après lecture et signature de l'utilisateur final. Ce protocole de remise doit être présenté impérativement avec le composant défectueux en cas de prise en charge de la garantie. Il vaut justificatif de vente et aucune réclamation n'est possible sans ce document.

Relation entre le droit à garantie légal et la présente garantie Dans le cadre de la présente garantie, SCOTT octroie une garantie fabricant sur une base volontaire ; les droits supplémentaires issus du droit à garantie national restent intouchés par cette garantie.

Recommandation

Nous vous recommandons impérativement de vous adresser à des vélocistes SCOTT agréés pour la réalisation des entretiens annuels et des réparations. En cas de travaux de révision ou de réparation effectués de manière non professionnelle ou incorrecte, la garantie devient caduque. Les coûts afférents aux activités de révision sont à la charge de l'utilisateur.

SCOTT Bike Warranty Periods					
	Year 1	Year 2	Year 3	Year 4	Year 5
SCOTT Bikes					
Gambler, Voltage FR, Volt-X					
Regular Warranty Period					
<small>Option for prolongation according to maintenance intervals shown in manuals attached to bikes</small>					

SCOTT - PLAN D'ENTRETIEN

1e révision - au plus tard au bout de 100 à 300 kilomètres ou 5 à 15 heures de service ou après trois mois à compter de la date de vente

N° d'ordre :

Kilométrage accompli :

o Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance). Pièces remplacées ou réparées :

.....

Date de révision :	Cachet et signature du vélociste SCOTT :
--------------------	--

2e révision - au plus tard au bout de 2 000 kilomètres ou 100 heures de service ou après un an

N° d'ordre :

Kilométrage accompli :

o Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance). Pièces remplacées ou réparées :

.....

Date de révision :	Cachet et signature du vélociste SCOTT :
--------------------	--

3e révision – au plus tard au bout de 4 000 kilomètres ou 200 heures de service ou après deux ans

N° d'ordre :

Kilométrage accompli :

Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance). Pièces remplacées ou réparées :

.....

.....

.....

Date de révision :	Cachet et signature du vélociste SCOTT :

4e révision – au plus tard au bout de 6 000 kilomètres ou 300 heures de service ou après trois ans

N° d'ordre :

Kilométrage accompli :

Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance). Pièces remplacées ou réparées :

.....

.....

.....

Date de révision :	Cachet et signature du vélociste SCOTT :

5e révision – au plus tard au bout de 8 000 kilomètres ou 400 heures de service ou après quatre ans

N° d'ordre :

Kilométrage accompli :

Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance). Pièces remplacées ou réparées :

.....

.....

.....

Date de révision :	Cachet et signature du vélociste SCOTT :

6e révision – au plus tard au bout de 10 000 kilomètres ou 500 heures de service ou après cinq ans

N° d'ordre :

Kilométrage accompli :

Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance). Pièces remplacées ou réparées :

.....

.....

.....

Date de révision :	Cachet et signature du vélociste SCOTT :

7e révision – au plus tard au bout de 12 000 kilomètres ou 600 heures de service ou après six ans

N° d'ordre :

Kilométrage accompli :

Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance). Pièces remplacées ou réparées :

.....

.....

.....

Date de révision :	Cachet et signature du vélociste SCOTT :

8e révision – au plus tard au bout de 14 000 kilomètres ou 700 heures de service ou après sept ans

N° d'ordre :

Kilométrage accompli :

Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance). Pièces remplacées ou réparées :

.....

.....

.....

Date de révision :	Cachet et signature du vélociste SCOTT :

9e révision – au plus tard au bout de 16 000 kilomètres ou 800 heures de service ou après huit ans

N° d'ordre :

Kilométrage accompli :

Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance). Pièces remplacées ou réparées :

.....

.....

.....

Date de révision :	Cachet et signature du vélociste SCOTT :

10e révision – au plus tard au bout de 18 000 kilomètres ou 900 heures de service ou après neuf ans

N° d'ordre :

Kilométrage accompli :

Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance). Pièces remplacées ou réparées :

.....

.....

.....

Date de révision :	Cachet et signature du vélociste SCOTT :

11e révision – au plus tard au bout de 20 000 kilomètres ou 1 000 heures de service ou après dix ans

N° d'ordre :

Kilométrage accompli :

o Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance). Pièces remplacées ou réparées :

.....

Date de révision :	Cachet et signature du vélociste SCOTT :
--------------------	--

12e révision – au plus tard au bout de 22 000 kilomètres ou 1 100 heures de service ou après onze ans

N° d'ordre :

Kilométrage accompli :

o Tous les travaux de maintenance nécessaires ont été effectués (voir calendrier d'entretien et de maintenance). Pièces remplacées ou réparées :

.....

Date de révision :	Cachet et signature du vélociste SCOTT :
--------------------	--

SCOTT - CARTE D'IDENTIFICATION

Modèle _____

N° du cadre _____

Couleur _____

Suspension avant/suspension arrière

- Fabricant _____ / _____

- Modèle _____ / _____

- Numéro de série _____ / _____

Forme/taille de cadre _____

de l'équipement pneumatique _____

Particularité/accessoires _____

DANGER !

 **Enregistrez votre vélo SCOTT en ligne sur www.scott-sports.com dans un délai de 10 jours à compter de la date d'achat. En outre, vos données peuvent servir à votre sécurité, puisqu'elles nous donnent la possibilité de vous informer sur les mesures.**

UTILISATION CONFORME À L'USAGE PRÉVU

Usage selon

catégorie 0 <input type="checkbox"/>	catégorie 3 <input type="checkbox"/>
catégorie 1 <input type="checkbox"/>	catégorie 4 <input type="checkbox"/>
catégorie 2 <input type="checkbox"/>	catégorie 5 <input type="checkbox"/>

Charge totale autorisée

Vélo SCOTT, cycliste et bagage _____ kg

Porte-bagages/Charge autorisée non oui _____ kg

Siège enfant autorisé non oui

Remorque autorisée/

Charge tractée autorisée non oui _____ kg

Levier de frein Levier droit Levier gauche

Affectation des freins frein de roue avant frein de roue avant

frein de roue arrière frein de roue arrière

DANGER !

 **Lisez au moins les chapitres « Contrôles à réaliser avant la première sortie » et « Contrôles à réaliser avant chaque sortie ».**

 Cachet et signature du vélociste SCOTT

SCOTT - PROTOCOLE DE REMISE

La remise au client de son vélo SCOTT a été faite après le montage final prêt à l'utilisation et après vérification des fonctions énumérées ci-après (les travaux supplémentaires nécessaires sont entre parenthèses).

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Éclairage | <input type="checkbox"/> Pédales (évent. ajustement du seuil de déclenchement) |
| <input type="checkbox"/> Freins avant et arrière | <input type="checkbox"/> Selle/tige de selle (hauteur de selle et position réglées à la taille du client et contrôlées avec clé dynamométrique) |
| <input type="checkbox"/> Suspension avant (adaptée au client) | <input type="checkbox"/> Dérailleurs (vis de butées !) |
| <input type="checkbox"/> Suspension arrière (adaptée au client) | <input type="checkbox"/> Fixations des composants (contrôle avec clé dynamométrique) |
| <input type="checkbox"/> Roues (centrage/tension des rayons/pression de gonflage) | <input type="checkbox"/> Parcours d'essai réalisé |
| <input type="checkbox"/> Cintre/potence (contrôle de position/vissage avec clé dynamométrique) | <input type="checkbox"/> Autres travaux effectués |

Vélociste SCOTT

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Tél. _____

Télécopie _____

E-mail _____

Date de remise, cachet, signature du vélociste SCOTT _____

Par sa signature, le client confirme avoir reçu le vélo SCOTT et les documents d'accompagnement énumérés ci-après dans un état réglementaire de bonne marche et avoir été instruit sur la manipulation du vélo SCOTT.

Instructions complémentaires sur le CD-ROM SCOTT fourni

Manuel d'utilisation détaillé SCOTT, système de freinage, tige de selle suspendu, système de pédales, suspension avant/arrière, tige de selle, potence, dérailleurs, notice complémentaire moteur « Vélo électrique/VAE »

Client

Nom, prénom _____

Adresse _____

Code postal/localité _____

Tél., fax _____

E-mail _____

Lieu, date, signature _____



www.scott-sports.com

All rights reserved © 2015 SCOTT Sports SA
SCOTT Sports SA | 17 Route du Crochet | 1762 Givisiez | Switzerland

Distribution: SSG (Europe) Distribution Center SA
P.E.D Zone C1, Rue Du Kiell 60 | 6790 Aubange | Belgium